TABLE DE CONCERTATION SUR LA GESTION DES OISEAUX MIGRATEURS GIBIER

- 26^e année – (depuis 1995)

Rencontre en mode virtuel 16 octobre 2020



Ordre du jour (1 de 2)

1. INTRODUCTION	A	9h00	 Mots de bienvenue et objectifs Tour de table (identification des participants) Adoption de l'ordre du jour 	- MJosée Couture, SCF - Pascal Gagnon, DALF
	В	9h10	Compte-rendu de la rencontre de 2019	Benoît Audet, SCF
2. ÉTAT DES	Α	9h25	Résultats de la chasse en 2019 au Québec	Mathieu Tétreault, SCF
POPULATONS ET PRÉLÈVEMENTS	В	9h40	Bernache du Canada : résultats de l'inventaire réalisé en juin et du baguage en août	Josée Lefebvre, SCF
	С	9h45	 Oie des neiges : résultats de l'inventaire printanier et de la récolte de conservation canadienne et étatsunienne 	Josée Lefebvre, SCF
	D	9h50	 Canards : Résultats du suivi de la sauvagine dans les basses-terres du Saint- Laurent 	Christine Lepage, SCF
	E	9h55	 Canards : Résultats du suivi de la sauvagine dans la forêt boréale 	Christine Lepage, SCF
	F	10h00	 Canards : Résultats du baguage de la sauvagine 	Mathieu Tétreault, SCF
		- 10h15 P	AUSE -	





Ordre du jour (2 de 2)

3. PROJETS SPÉCIAUX		10h30	 Grue du Canada : résultats de la 1^{ère} année de suivi GPS 	Christine Lepage, SCF
4. STRATÉGIE DE GESTION DES POPULATIONS	•	10h50	Stratégie internationale de récolte du Canard noir	Mathieu Tétreault, SCF
5. L'APPLICATION DE LA LOI (FAUNE)		11h00	Sommaire des opérations de surveillance du printemps et de l'automne	Pascal Gagnon, DALF
6. ASPECTS RÉGLEMENTAIRES	Α	11h15	 Suivi – Proposition du nouveau Règlement sur les oiseaux migrateurs; Délais de son entrée en vigueur 	Benoît Audet, SCF
	В	11h20	 Suivi – Demande de la FQP pour date ouverture aux Îles de Montmagny 	Mathieu Tétreault, SCF
	С	11h35	Nouvelles propositions des membres : • Devancement ouverture chasse Bécasse	Alain Cossette, FQCP
	- 12h00 DÎNER -			
7. VARIA		13h00	 Projet d'aires protégées le long du Fleuve 	Grégory Bourguelat, SCF
8. TOUR DE TABLE		13h15	• Écho des participants de la Table	Tous
9. CONCLUSION	•	13h30	 Mots de la fin Remerciements aux participants Prochaine rencontre le 15 octobre 2021	- MJosée Couture, SCF - Pascal Gagnon, DALF





Compte-rendu de l'édition 2019

→ FQCP_2018-01: La proposition d'autoriser la possession d'armes à feu sur une partie du ROM de Nicolet correspondant au chenal de la ferme a été retenue. Cependant, la solution implique de modifier le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*, ce qui peut prendre quelques années étant donné l'absence d'un processus de modification régulier semblable à celui pour les règlements de chasse. Le SCF-Qc a déjà envoyé une proposition de modification du règlement au SCF-Central, et fera le suivi sur l'évolution de ce dossier. Entre

SUIVI





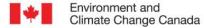
Compte-rendu de l'édition 2019

→ FPQ_2018-01: Lors de l'édition 2018 de la table, lorsque la FPQ a présenté sa demande de modification réglementaire pour faire devancer d'une semaine l'ouverture de la chasse aux canards dans l'archipel des îles de Montmagny, le SCF avait répondu en présentant des

(...)

Considérant ces nouveaux éléments qui donnent une toute nouvelle orientation à la demande de la FPQ, le SCF doit réexaminer le tout en détail et ne sera donc pas en mesure de prendre une décision finale dans le cadre de la présente ronde de modification réglementaire qui concerne les saisons de chasse 2020-2021 et 2021-2022. Toutefois, la marée sera bonne à la prochaine ouverture et relativement acceptable à la suivante. Si une modification réglementaire devait être apportée à ce sujet, ce serait pour une entrée en vigueur lors de la saison de chasse 2022-2023.

SUIVI









Résultats de la chasse en 2018 au Québec







Sébastien Paradis

Mathieu Tétreault 16 octobre 2020

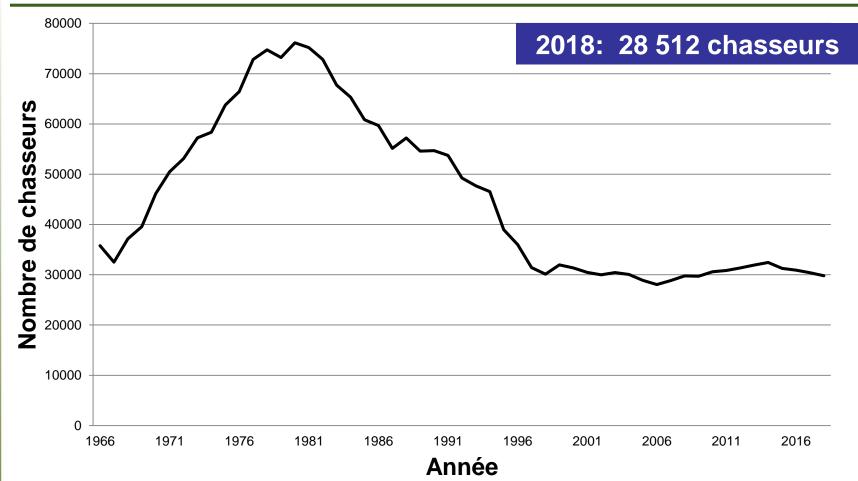
Enquête nationale sur les prises



- Nouveaux modèles (Bayésiens) pour les analyses
- Aucun changement sur le questionnaire



Nombre de chasseurs de sauvagine au Québec

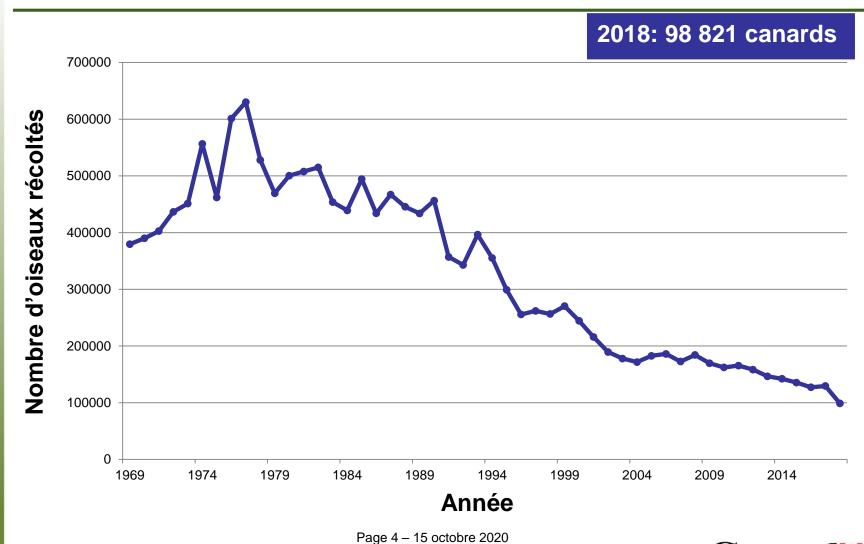


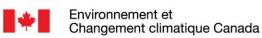


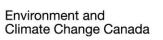


Page 3 - 15 octobre 2020

Récolte de canards au Québec

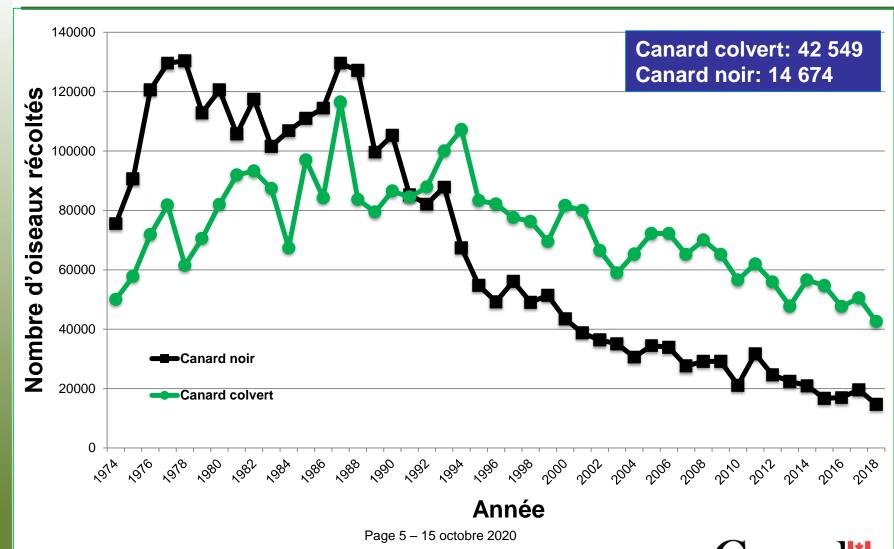






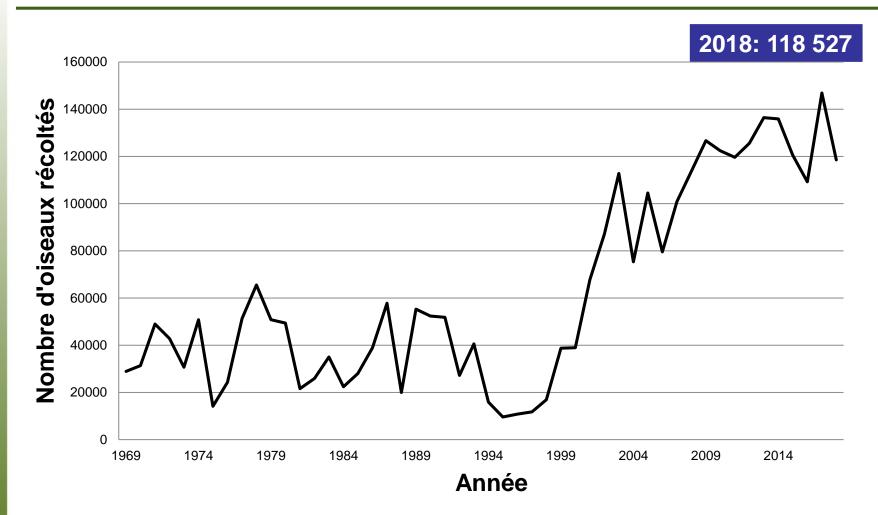


Récolte de Canards noirs et de Canards colverts au Québec





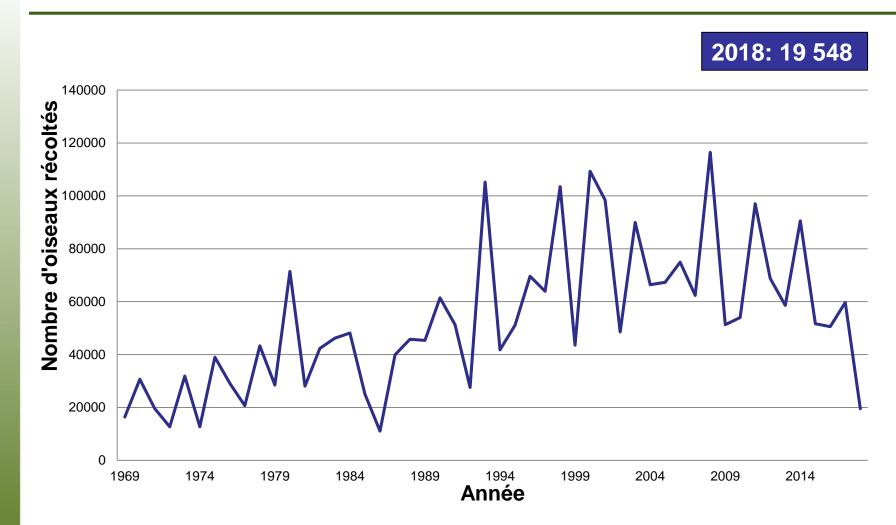
Récolte de Bernaches du Canada au Québec

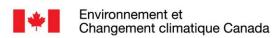






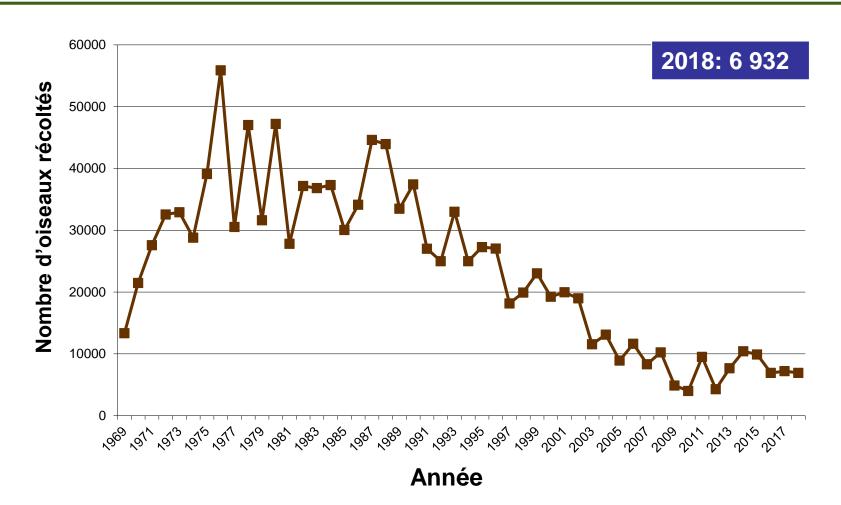
Récolte d'Oies des neiges au Québec

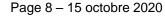






Récolte de Bécasses d'Amérique au Québec





Environment and Climate Change Canada





Récolte de Tourterelles tristes au Québec et en Ontario

Année	Ontario	Québec
2014	21 730	-
2015	14 260	-
2016	13 508	339
2017	15 143	90
2018	13 915	286





Vente de permis électronique

Année	Québec	Canada
2014	1,9 %	1,9%
2015	6,9 %	8,4 %
2016	12,1 %	15,6 %
2017	29,9 %	29,4 %
2018	28,6 %	32,9 %





Questions?







Bernaches du Canada



Josée Lefebvre

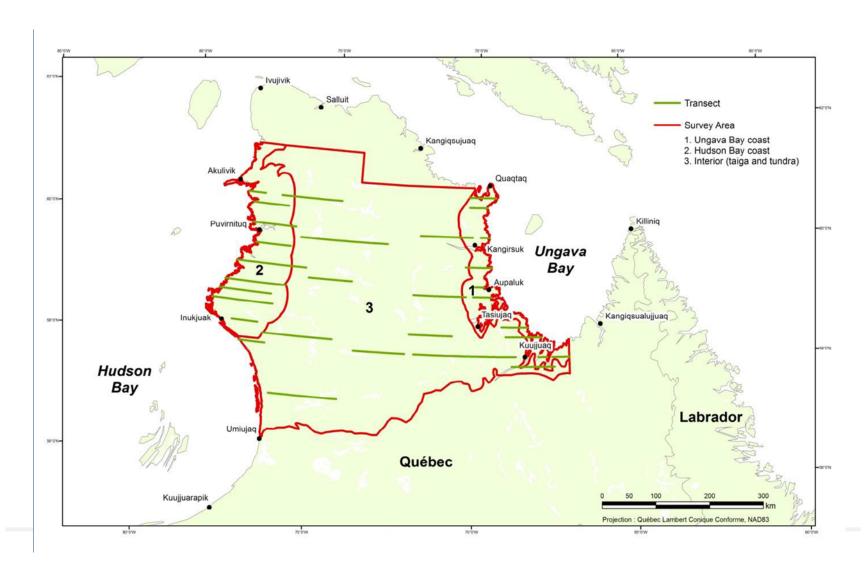
Service canadien de la faune

16 octobre 2020

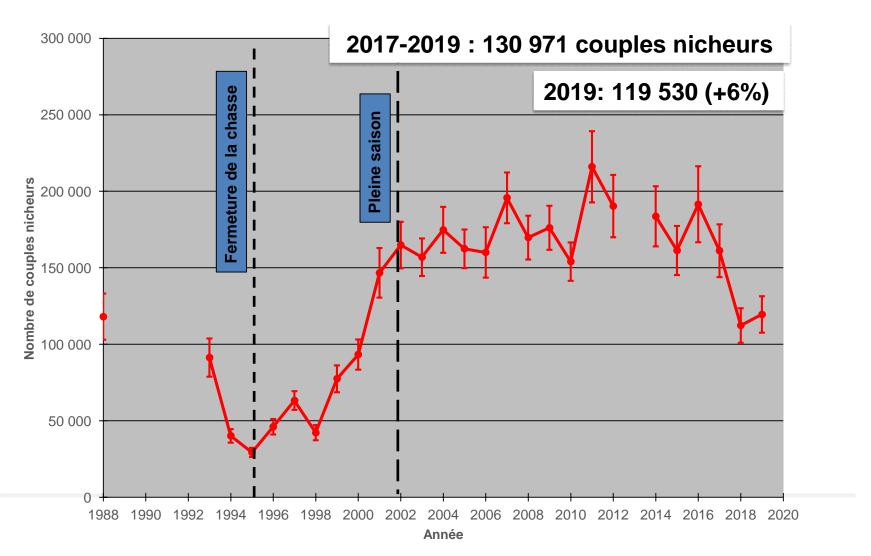


Photo : Shirley Orichefsky

Région survolée



Inventaire de couples nicheurs de la population de l'Atlantique de Bernache du Canada



Plan de gestion

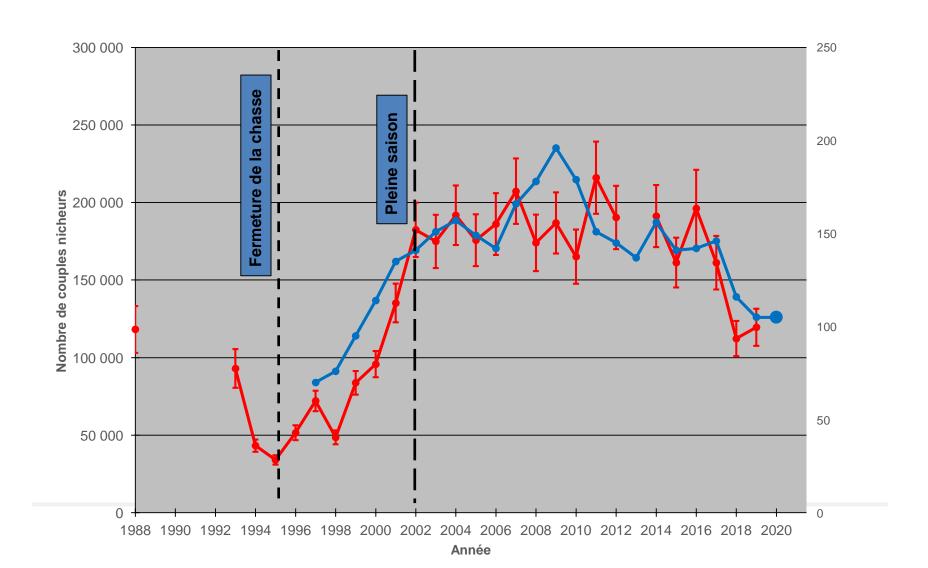
- Objectif de population 225 000 couples nicheurs
- Stratégie de récolte (moy. mobile de 3 ans)

Stratégie	États-Unis	Canada	Récolte
< 60 000	Fermée	Fermée	
> 60 000	Restrictive	Restrictive	< 5 % adulte
> 150 000	Modérée	Libérale	< 10% adulte
> 225 000	Libérale		< 15% adulte

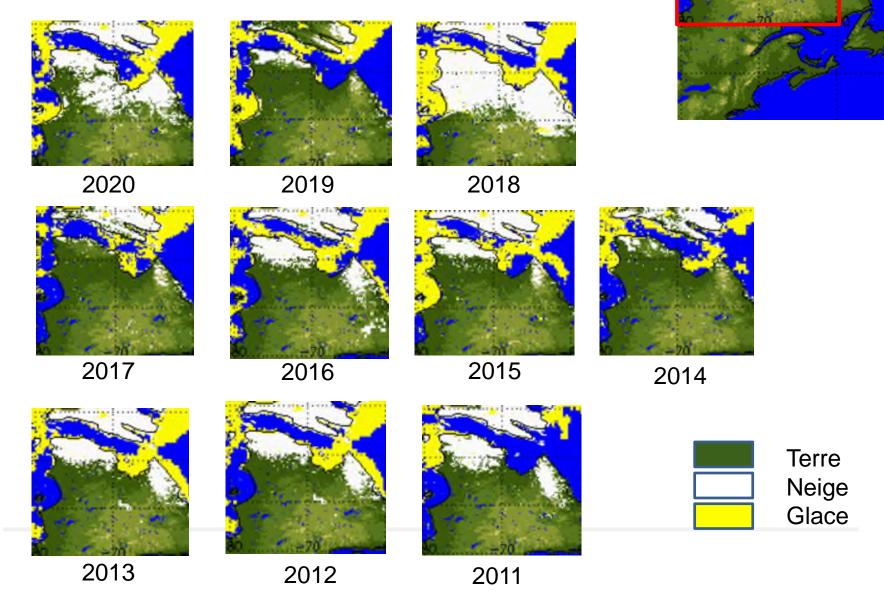
Modèle Intégrée de Population

- Moyenne mobile de 3 ans
 - Retarde les interventions lorsque les populations sont en déclins
- Utilisation d'un Modèle Intégrée de Population (IPM)
 - Abondance de couples dans le SNOR
 - Abondance total dans le SNOR
 - Ratio d'âge juvénile:adulte au baguage
 - Température moyenne en mai à la station météo de Kuujjuaq
 - Proportion de couvert de neige/glace dans la péninsule de l'Ungava le 15 juin

Modèle Intégrée de Population



Couverture de neige et glace 2011-2020 (15 juin)



Pose d'émetteurs

Puvirnituq (baie d'Hudson)

- 2017: 25 émetteurs

- 2018: 2 émetteurs

- 2019: 14 émetteurs

Waskaganish (baie James)

- 2018: 23 émetteurs

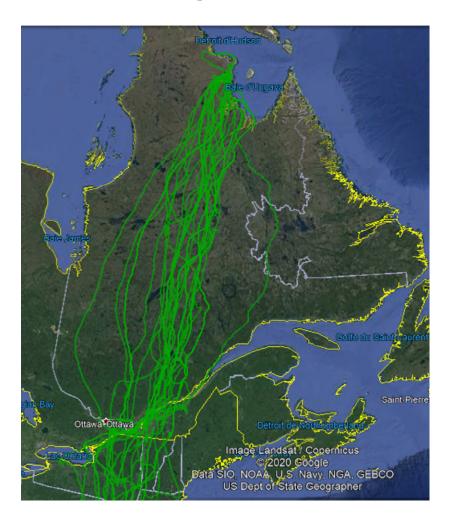
Kangirsuk (baie d'Ungava)

- 2019: 19 émetteurs

Collaboration Niskamoon Corporation, Hydro-Québec et SCF



Mise à jour 2020



Population et distribution de la Grande Oie des neiges

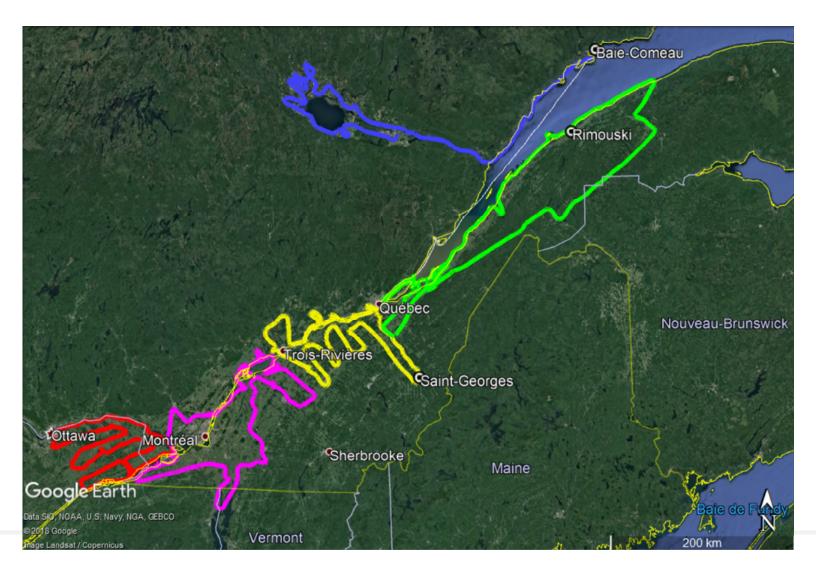


Josée Lefebvre

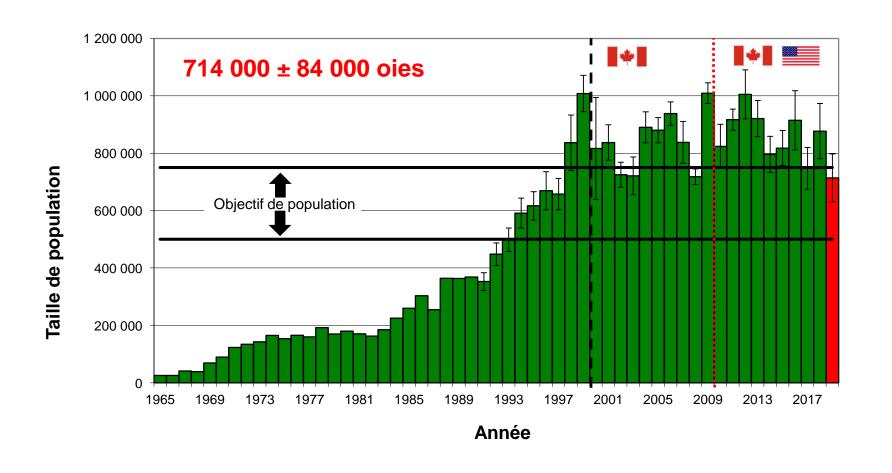
Service canadien de la faune



Inventaire printanier



Population de Grande Oie des neiges 1965-2019



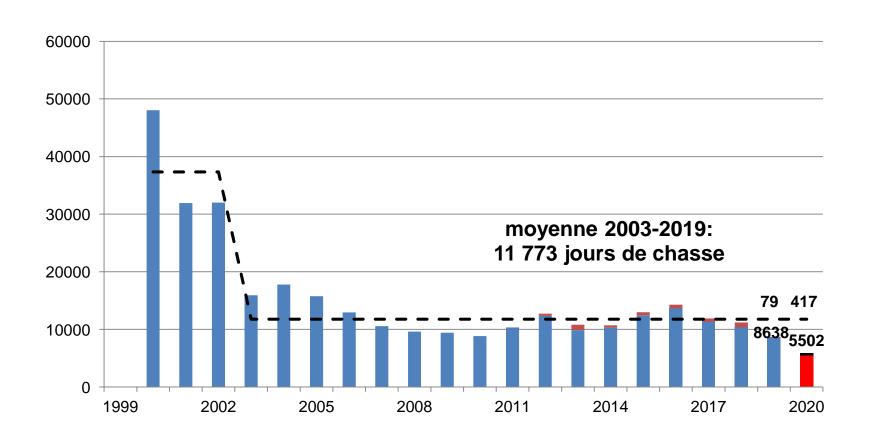
Récolte de conservation Méthodologie

- Estimation de la récolte
 - Inclus les provinces du Québec et de l'Ontario

- Chasseurs échantillonnés
 - Achat de permis au printemps
 - Achat de permis à l'automne précédent et lieu de résidence dans des districts où la récolte de conservation est permise

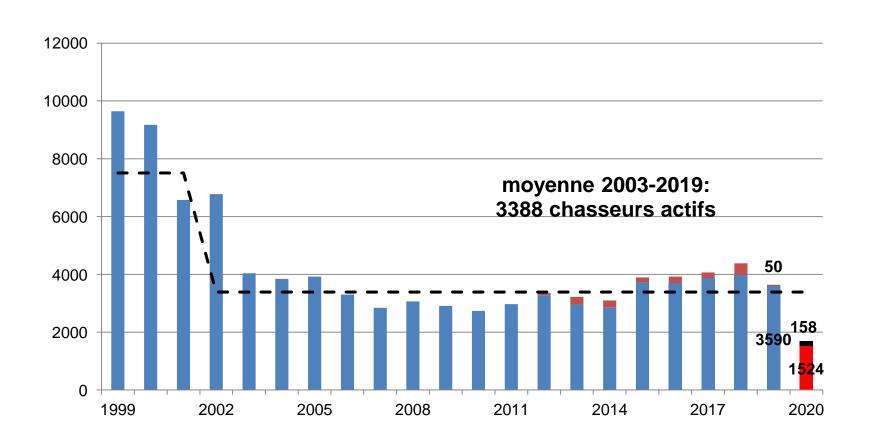
Nombre de jours de chasse

Récolte de conservation



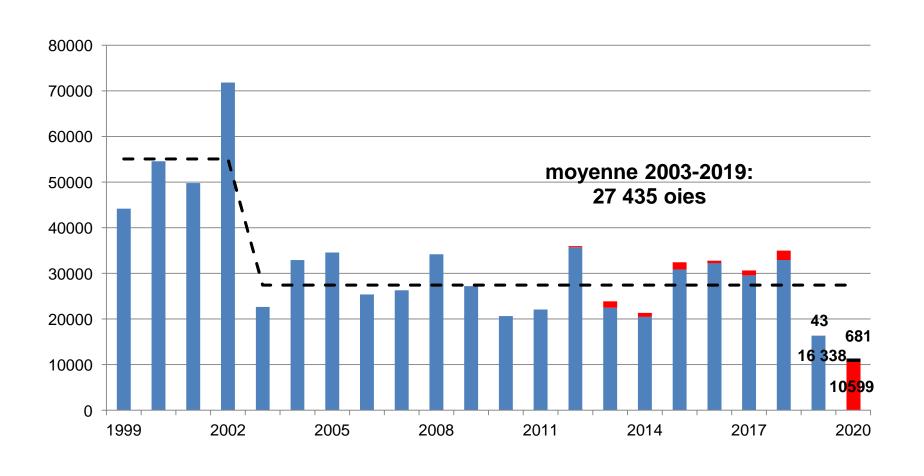
Nombre de chasseurs

Récolte de conservation



Nombre d'oies récoltées

Récolte de conservation





État des populations de sauvagine Suivi des couples nicheurs de sauvagine :

- Est du Canada (forêt boréale)
- Basses-terres du Saint-Laurent



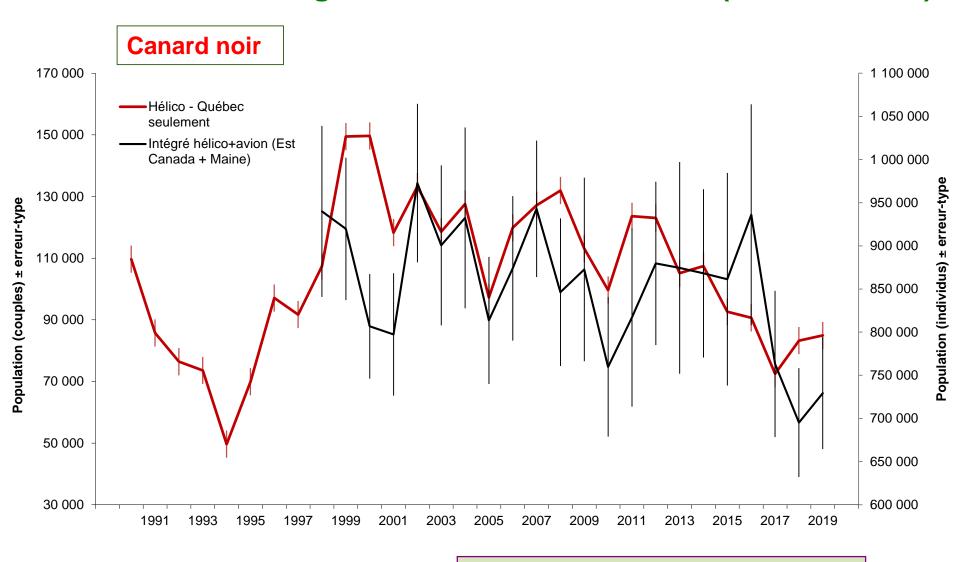
Christine Lepage Service canadien de la faune 16 octobre 2020

Suivi des couples nicheurs de sauvagine dans

- l'Est du Canada (forêt boréale)
- les basses-terres du Saint-Laurent

- En raison de la pandémie COVID-19, ces deux inventaires de couples nicheurs de sauvagine réalisés par le Service canadien de la faune ont été annulés au printemps 2020.
- Par conséquent, aucun effectif pour les espèces d'oies et de canards en 2020 n'est disponible.

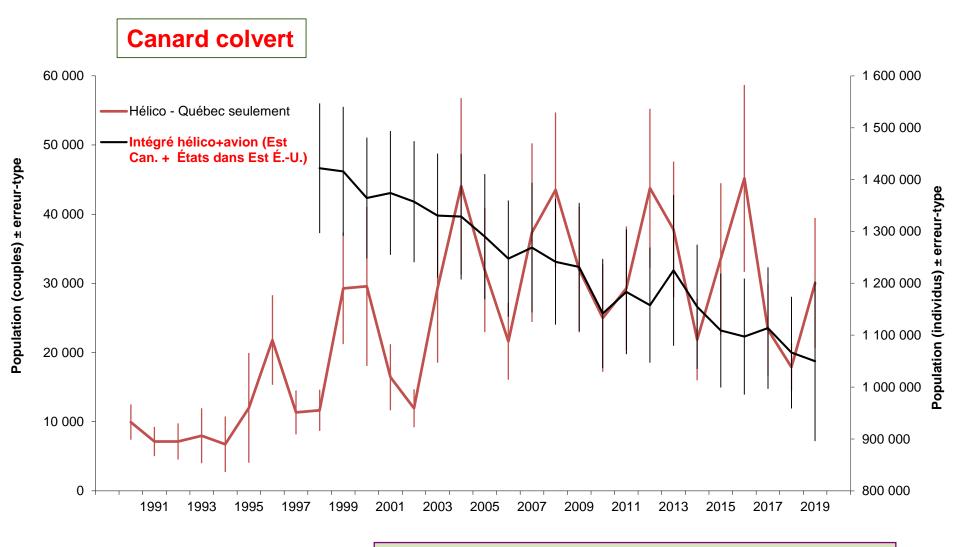
Suivi de la sauvagine dans l'Est du Canada (forêt boréale)



SSE QC 2019 : 84 900 couples

SSE intégré 2019 : 729 400 individusMoy. 1998-2019 : 861 000 **-16 % p/r moy.**

Suivi de la sauvagine dans l'Est du Canada (forêt boréale)



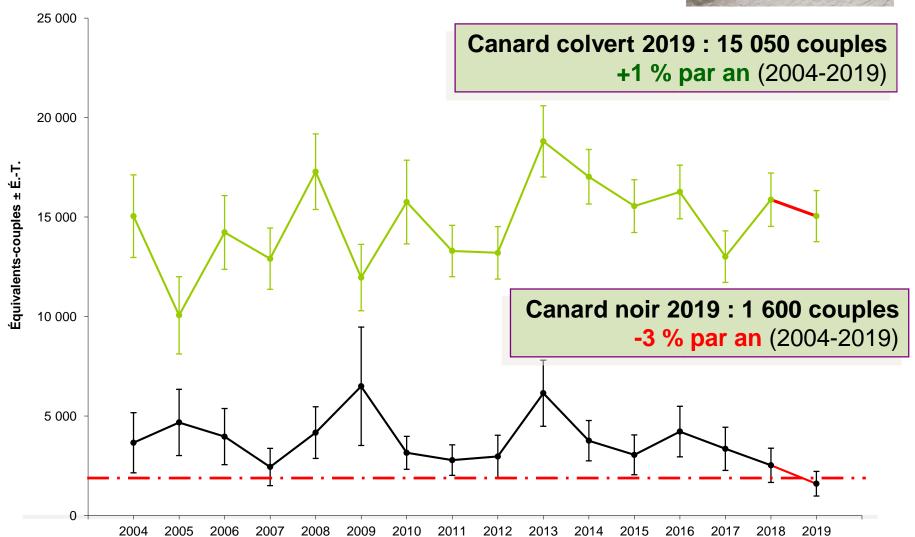
SSE QC 2019: 30 000 couples

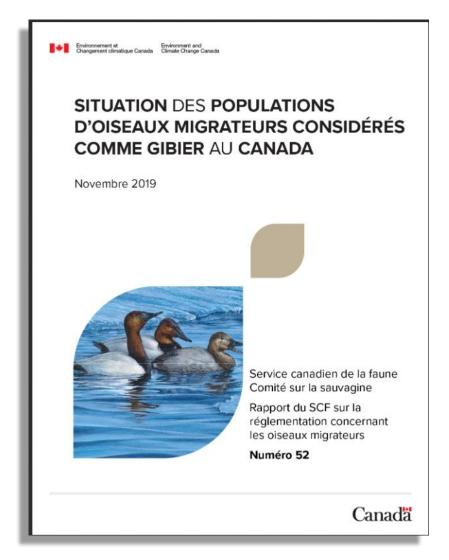
SSE intégré 2019 : 1 050 000 individus (tous les États de l'Est des É.-U.)

Moy. 1998-2019 : 1 244 000 -16 % p/r moy.

Suivi des couples nicheurs de sauvagine dans les *basses-terres* du Saint-Laurent







Situation des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada, Novembre 2019



U.S. Fish & Wildlife Service

Waterfowl

Population Status, 2020



Waterfowl Population Status, Août 2020





Baguage de sauvagine dans le sud du Québec en 2020 (résultats préliminaires)

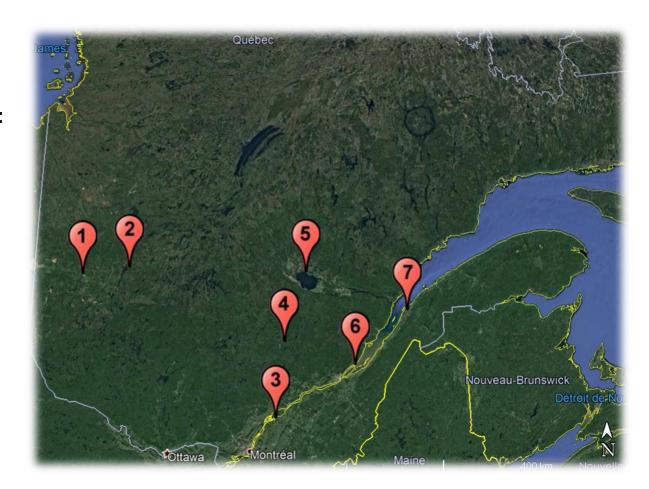


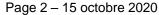
Mathieu Tétreault 16 octobre 2020

Baguage de sauvagine dans le sud du Québec

Sept stations en 2020:

- 1. Amos
- 2. Lac Parent
- 3. Lac St-Pierre
- 4. La Tuque
- 5. Pointe-Taillon
- 6. Cap Tourmente
- 7. Isle-Verte





Environment and Climate Change Canada





Baguage de sauvagine dans le sud du Québec

Station	2020	Moyenne des captures
Lac Parent	471	509 (1990-2019)
Amos	172	180 (2000-2019)
La Tuque	177	149 (1996-2019)
Isle-Verte	956	2296 (1996-2019)
Pointe-Taillon	543	572 (1983-2019)
Lac St-Pierre	2818	1713 (1990-2019)
Cap Tourmente	69	147 (2018-2019)





Canards

Nombre d'oiseaux bagués

2020: 5 206 (+ 253 recap.)

2019: 5 162

2018: 5 964

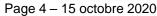
Ratio jeunes / adultes

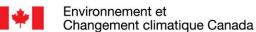
2020: 0,75

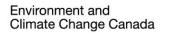
2019: 0,9

2018: 0,6











Canard colvert

Nombre d'oiseaux bagués

2020: 2 977

2019: 2 639

2018: 2 929

Ratio jeunes / adultes

2020: 0,6

2019: 0,7

2018: 0,5







Canard noir

Nombre d'oiseaux bagués

2020: 964

2019: 1 002

2018: 833

Ratio jeunes / adultes

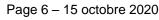
2020: 1,3

2019: 1,8

2018: 1,5



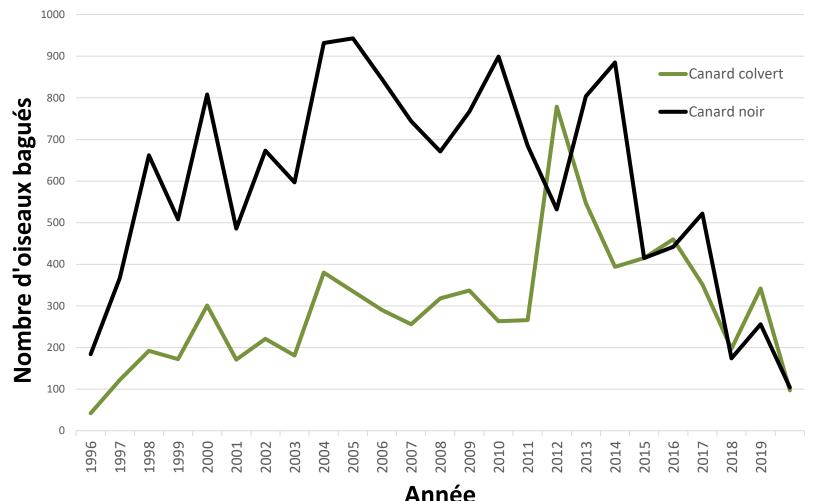








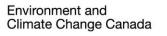
Évolution des captures de canards noirs et colverts à la station de baguage de l'Isle-verte



Année

Page 7 - 15 octobre 2020







Étude sur le retour de bagues du canard noir au Canada

Bagues primes

2017: 869 primes / 830 contrôles

2018: 763 posées / 764 contrôles

2019: 341 posées / 345 contrôles



Taux de retour

0.803 (0.660-0.945, 95% CI);

- Canada = 0.654 (0.487-0.821, 95% CI)
- US = 1.00 (0.981–1.019, 95% CI)





Sarcelle d'hiver

Nombre d'oiseaux bagués

2020: 797

2019: 1 044

2018: 1 742

Ratio jeunes / adultes

2020: 1,1

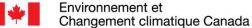
2019: 0,7

2018: 0,5











Bernache du Canada des régions tempérées (UQAM-Varennes)

Nombre d'oiseaux bagués

2020: 632 oiseaux bagués

2019: 733 oiseaux bagués

2018: 558 oiseaux bagués

Ratio jeunes / adulte

2020: 0,5

2019: 0,6

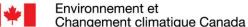
2018: 0,8



Photo: Jean Rodrigue



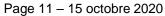


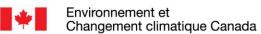




Questions?

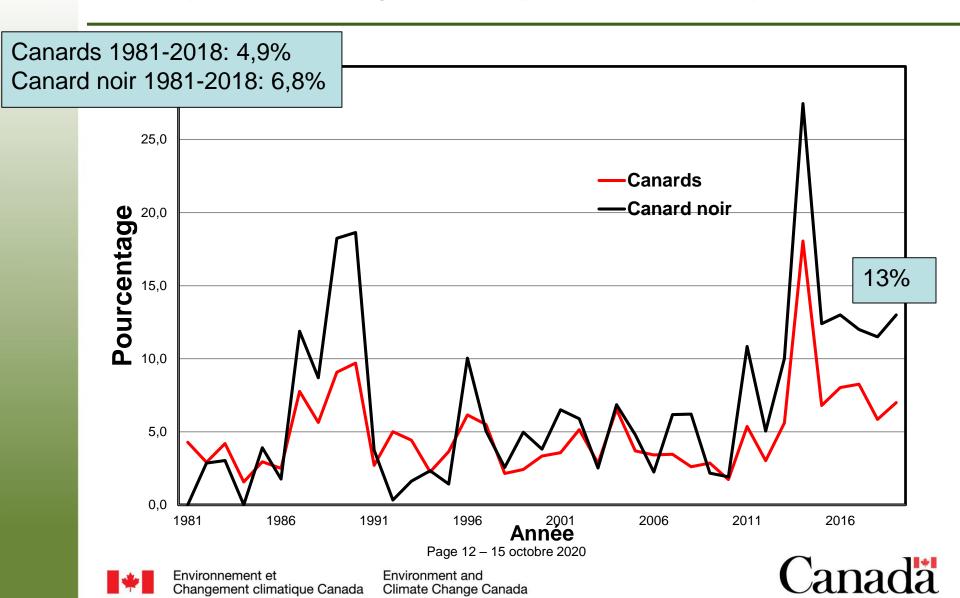








Proportion de jeunes qui ne volent pas







Stratégie internationale de gestion évolutive de la récolte (GERE)

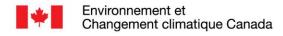
- Canard noir -



Mathieu Tétreault 16 octobre 2020

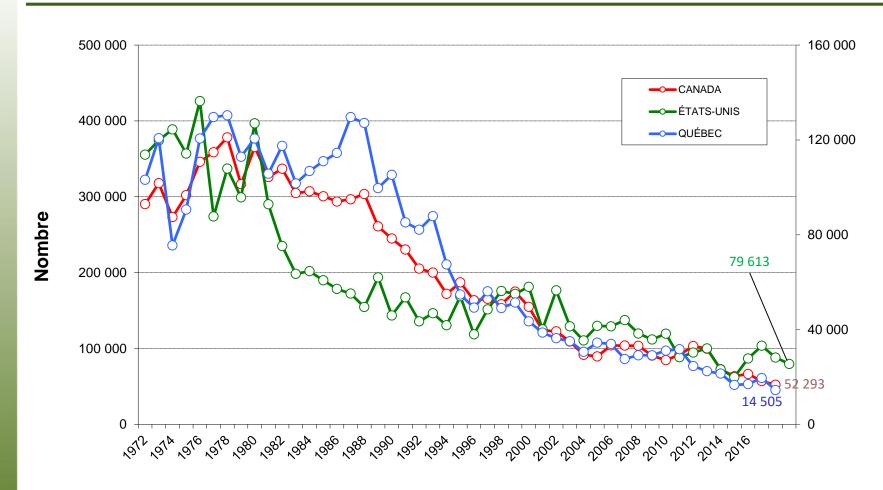
GERE Canard noir

- Maintenir une population de canards noirs qui répond aux exigences légales et fournit une récolte adaptée à la quantité d'habitat de l'espèce.
- Maintenir les valeurs sociales associées à la tradition de la chasse
- Maintenir la parité historique et relativement égale de la récolte de canard noir entre le Canada et les États-Unis



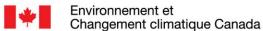


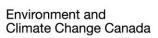
Récolte de Canard noir



Année

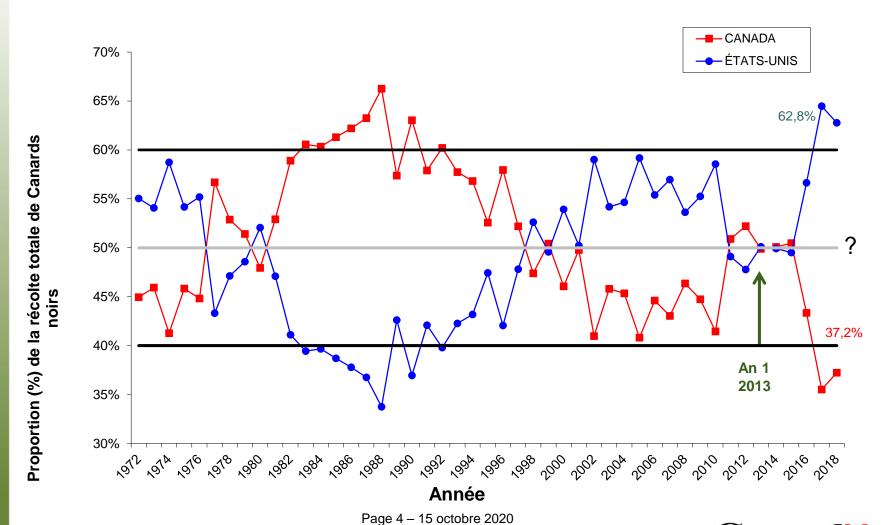
Page 3 – 15 octobre 2020

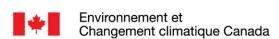






Proportion (%) de la récolte de Canards noirs au Canada et aux États-Unis





Environment and Climate Change Canada



Basé sur:

- Objectif récolte (98% du rendement équilibré maximal)
- Parité de la récolte CAN/É-U (50/50%)
- Différents scénarios règlementaires de chaque pays
- Compétition avec le canard colvert et mortalité par la chasse
- Taille de population 2019 pour canard colvert et canard noir





Basé sur:

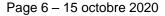
- Objectif récolte (98% du Rendement équilibré maximal)
- Parité de la récolte CAN/É-U (50/50%)
- Différents scénarios règlementaires de chaque pays
- Compétition avec le canard colvert et mortalité par la chasse
- Taille de population 2019 pour canard colvert et canard noir

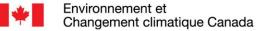
Modèles de Population Intégrés (MPI)

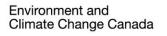








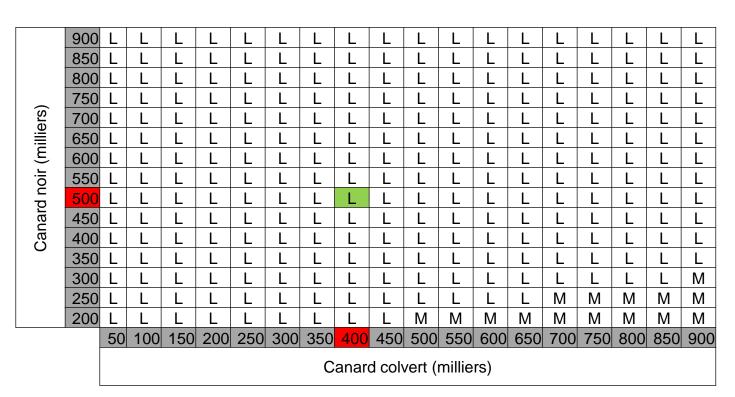


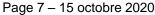




Directives optimales pour 2021/2022 selon les MPI de 2020

Pour le Canada : Options réglementaires libérales







Directives optimales pour 2021/2022 selon les MPI de 2020

Pour les États-Unis : Options réglementaires modérées

	900	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М
	850	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М
	800	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М
	750	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М
(milliers)	700	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М
🚆	650	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М
	600	M	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М
Canard noir	550	M	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	R
Q L	500	M	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	М	R	R	R
Jar	450	М	М	М	М	М	М	M	М	М	М	М	М	М	R	R	R	R	R
Cal	400	M	М	М	М	M	М	М	М	М	М	R	R	R	R	R	R	R	R
	350	M	М	М	М	M	М	М	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
	300	M	М	М	М	M	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
	250	M	М	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
	200	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
		50	100	150	200	250	300	350	400	450	500	550	600	650	700	750	800	850	900

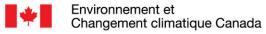
Canard colvert (milliers)





Questions?







SUIVI - DEMANDE DE LA FPQ POUR MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DE LA **CHASSE AUX CANARDS -**ILES DE MONTMAGNY

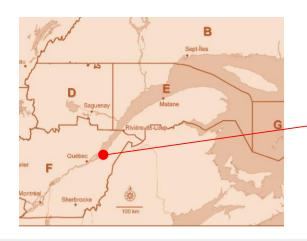
Mathieu Tétreault Canada

16 octobre 2020

DEMANDE DE LA FPQ

Demande:

En 2018, la FPQ a transmis une demande officielle au Service canadien de la faune (SCF) concernant la date d'ouverture de la chasse aux oiseaux migrateurs dans l'estuaire moyen du Saint-Laurent. Plus précisément, que la date d'ouverture de la chasse dans la section nord-est de du district F soit devancée d'une semaine (calqué sur districts C, D et E).



<u>Îles de Montmagny -</u> Association des pourvoiries de Chaudière-Appalaches -Isle-aux-Grues





DEMANDE DE LA FPQ

Motif:

L'avancement de la date d'ouverture de la chasse aux canards dans cette région permettrait aux pourvoyeurs des îles de Montmagny d'assurer à leur clientèle au moins une fin de semaine de chasse à marée haute chaque année. Lorsque l'ouverture est à marées basses, la chasse au canard est mauvaise et difficile.

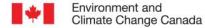


Source: http://ileaucanot.com/

ÉVALUATION DE LA DEMANDE

- A première vue, aucun enjeu majeur de conservation
- Différentes options envisagées:
 - **Modifier limites District E**
 - 2. Note en bas de page
 - 3. Aucun changement

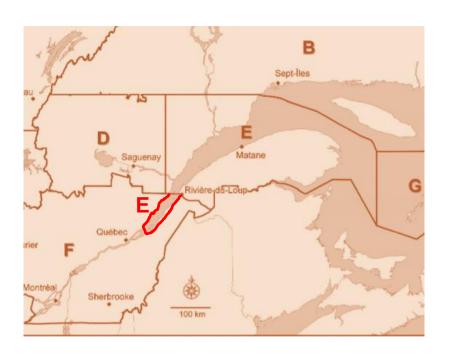






OPTION 1: MODIFIER LIMITES DU DISTRICT E

Modification des limites du district E le long de l'estuaire pour inclure la zone concernée par la demande.



- Inclusion les battures des rives nord/sud
- Utilisation des routes (ex: 132/138) pour définir des limites claires.
- Doit évaluer l'impact sur autres espèces (ex: bernache AP)



OPTION 2: NOTE EN BAS DE PAGE

Ajout d'une note en bas de page dans le règlement afin de permettre une chasse aux canards plus tôt dans la zone concernée du district F

"Dans la partie du district F correspondant aux <u>îles de Montmagny (</u>ZONE À DÉFINIR), la saison de chasse aux canards se déroule pendant une période de 106 jours à compter du premier samedi suivant le 11 septembre (calqué sur district C, D et E)"







OPTION 2: NOTE EN BAS DE PAGE

Exemple de l'abrégé du règlement de chasse

	Journées de la relève					
Région	Canards (autres qu'Arlequins plongeurs), oies, bernaches, bécasses et bécassines, ainsi que foulques, gallinules et Tourterelles tristes	Canards (autres qu'eiders, Arlequins plongeurs et Hareldes kakawis), oies et bernaches (autres que Bernaches du Canada, Bernaches de Hutchins et Oies des neiges) et bécassines				
District A	s.o.	du le sept. au 16 déc.				
District B	5 sept. d)	du 12 sept. au 26 déc.				
Districts C, D, et E	5 sept. d)	du 12 sept. au 26 déc. c)				
District F	12 sept.	du 19 sept. au 2 janv. c) h				
District G	19 sept. d)	du 26 sept. au 26 déc.				

h) Dans la partie du district F correspondant à l'archipel des îles de Montmagny (ZONE À DÉFINIR), la chasse aux canards ouvre du 12 sept. au 26 déc.

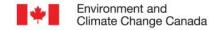
- Limite le changement aux dates d'ouverture de la chasse aux canards pour une zone précise
- Besoin de définir clairement les "îles de Montmagny"



CONSIDÉRATIONS MULTIPLES

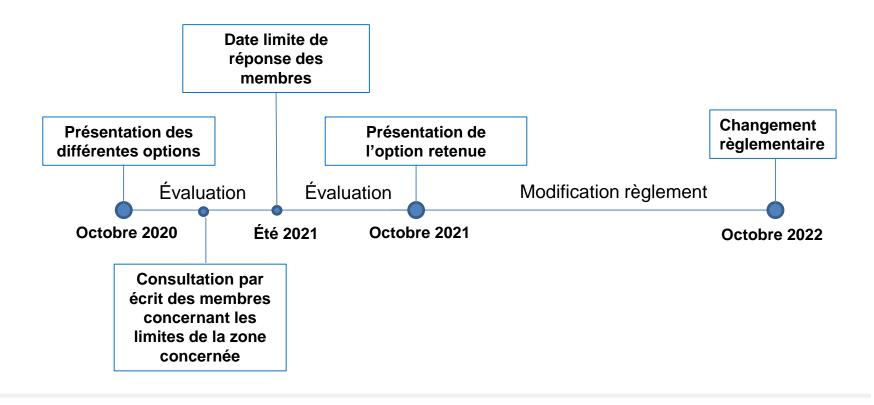
- Définir clairement (toponymie/limites géographiques) la zone touché par la modification
- Évaluer l'impact sur conservation ? (Bernache AP, femelles en mue, etc.)
- Obtenir les commentaires des différents acteurs concernés
- Autres?

OPTION 3: AUCUN CHANGEMENT





CALENDRIER







Commentaires / Questions?







Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO), Administration Portuaire de Montréal (APM)



Projet de RNF des îles du Saint-Laurent

Description

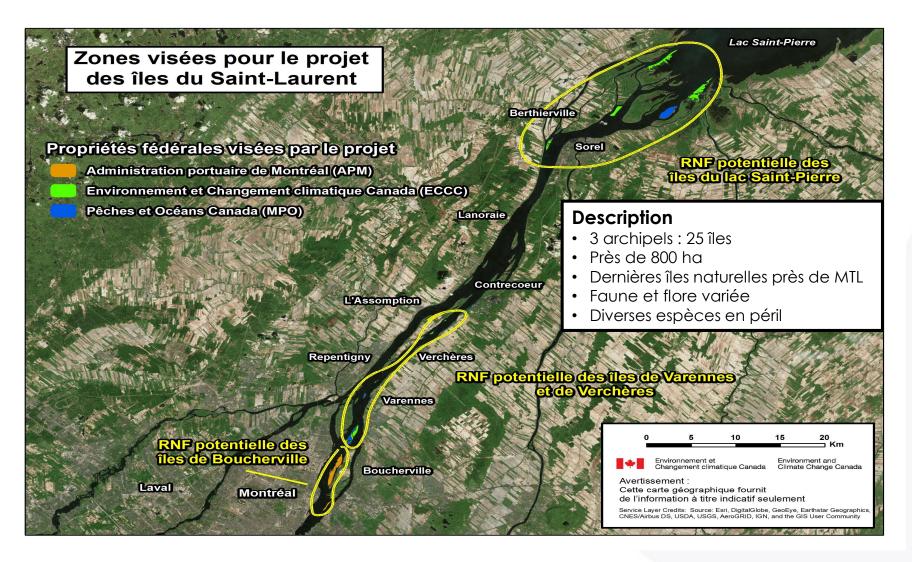
Le projet des îles du Saint-Laurent comprend la création potentielle de :

- La RNF des îles de Boucherville;
- La RNF des îles de Varennes et de Verchères;
- La RNF des îles du lac Saint-Pierre.

Motifs du choix de ces îles

- Ces îles constituent les dernières îles relativement intactes dans la portion fluviale du Saint-Laurent entre Montréal et Sorel.
- Elles abritent de nombreux oiseaux migrateurs et des espèces en péril.
- La majorité de ces îles appartiennent au gouvernement fédéral, mais elles ne sont pas protégées légalement.

Projet de RNF des îles du Saint-Laurent



Projet de RNF des îles du Saint-Laurent

RNF des îles de Boucherville



Description

- -8 îles
- Sup.: 200 ha
- Plus de 213 espèces d'oiseaux
- Espèces en péril comme le Petit Blongios

Projet de RNF des îles du Saint-Laurent

RNF des îles de Varennes et de Verchères



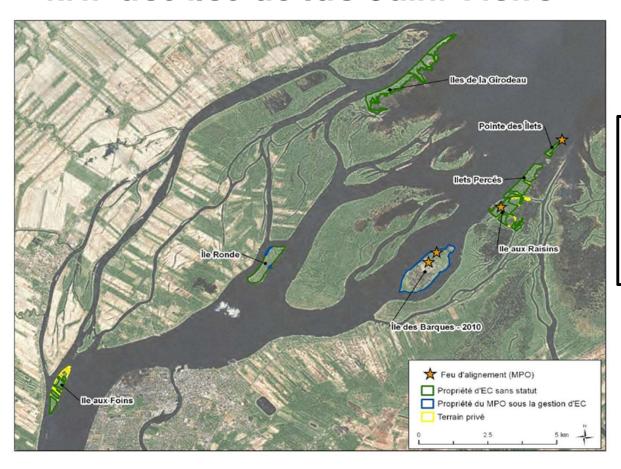
Description

- 10 îles
- Sup.: 130 ha
- Plus de 150 espèces d'oiseaux
- Espèces en péril comme
 l'Hirondelle de rivage, le Râle
 jaune, etc.



Projet de RNF des îles du Saint-Laurent

RNF des îles du lac Saint-Pierre



Description

- 7 îles
- Sup.: 470 ha
- Plus de 145 espèces d'oiseaux
- Espèces en péril comme le Noyer cendré et le Petit Blongios, etc.

Gestion d'une RNF

Activités récréatives :

• Six des huit RNF permettent la pratique d'activités récréatives. Elles fournissent des occasions de découvrir et d'apprendre sur la faune et les habitats : observation de la nature, randonnée pédestre, photographie, interprétation, activités guidées.

Chasse:

• La chasse est autorisée dans cinq des huit RNF du Québec. Certaines zones sont interdites à la chasse dans chacune de ces RNF. Elle se pratique librement ou de façon contrôlée et guidée (RNF Cap-Tourmente).

Surveillance du territoire:

 En plus de la sensibilisation du public au respect des lois et règlements en vigueur par le personnel, des agents (garde-chasse) patrouillent et assurent le respect de la législation sur la faune dans les RNF.

Respect des droits et revendications autochtones :

 La gestion des RNF respecte les droits des Autochtones et les pratiques admissibles au titre des accords sur les revendications territoriales.

Étapes de création d'une RNF

- Évaluation des écosystèmes (Aut. 19-Été 21): Inventaires biophysiques, Identification des données manquantes, Visites des sites, Validation des critères de sélection d'une RNF.
- Étude de faisabilité (Été 20-Été 21): Évaluations environnementale et socio-économique, Consultations publiques (communautés autochtones, principaux utilisateurs, grand public).
- **Détermination des limites (Été 21):** Levé topographique et description technique, Description legale et processus réglementaires
- Proposition de gestion et d'aménagement (Aut. 21-Hiver 21): Accès,
 Utilisation du sol, Activités autorisées, Interprétation, Pancartage,
 Infrastructures, etc.
- Plan de communication (Hiver 21): Développement du plan de communication des RNF (brochures, site web, etc.).
- **Désignation légale (Print. 22-Print. 24) :** Consultation publique, Processus réglementaire, Annonce de la désignation.

Comité ZIP du Haut Saint-Laurent :

Directrice générale : Erin O'Hare

Adresse: Édifice Raphaël-Barette

222, rue Alphonse-Desjardins, suite 202 Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

J6S 2N9

Téléphone : 450 371-2492

Télécopieur : 450 371-7599

Courriel : ziphsl@oricom.ca

Site Internet : www.ziphsl.org

Comité ZIP Jacques-Cartier:

Directrice : Sylvie Bibeau

Adresse: 14115, rue Prince-Arthur Est, bureau 427

Pointe-aux-Trembles(Québec)

H1A 1A8

Téléphone : (514) 527-9262
Courriel : info@zipic.org
Site Internet : www.zipic.org

Comité ZIP des Seigneuries :

Directrice: Sophie Lemire

Adresse: 1095, rue Notre-Dame

C.P. 353

Saint-Sulpice (Québec)

J5W 4L9

Téléphone : (450) 713-0887 Télécopieur : (450) 713-0887

Courriel: seigneuries@zipseigneuries.com

Site Internet : <u>www.zipseigneuries.com</u>

Comité ZIP du lac Saint-Pierre :

Directrice générale : Louise Corriveau

Adresse: 30, chemin de la Grande-Carrière Louiseville (Québec) J5V 2J7

Téléphone : (819) 228-1384 Télécopieur : (819) 228-1385

Courriel : <u>info@comiteziplsp.org</u>
Site Internet : <u>www.comiteziplsp.org</u>

Comité ZIP Les Deux Rives:

Directrice : Mylène Vallée

Adresse: 3930, Louis Pinard, bureau 206

Trois-Rivières (Québec)

G8Y 4L9

Téléphone : 819 375-8699 Télécopieur : 819 375-8855

Courriel: administration@zip2r.org

Site Internet: www.zip2r.org

Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches :

Directrice générale: Hamida Hassein-Bey

Adresse: 155, boulevard Charest est, bureau 120, Québec, (Québec), G1K

8P3

Téléphone : (418) 522-8080 Télécopieur : (418) 522-4664

Courriel: <u>zipquebec@zipquebec.com</u>

Site Internet : <u>www.zipquebec.com</u>

Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire :

Directrice : Françoise Bruaux

Adresse: 88, Saint-Germain Ouest, bureau 101

Rimouski (Québec)

G5L 4B5

Téléphone : (418) 722-8833 Télécopieur : (418) 722-8831

Courriel: zipse@globetrotter.net

Site Internet: www.zipsud.org

Comité ZIP Saguenay-Charlevoix:

Directeur: Arnaud Boucheny

Adresse: 731, boulevard de la Grande-Baie Nord

local 104

La Baie (Québec)

G7B 3K5

Téléphone : (418) 544-5813 Télécopieur : (418) 544-6411

Courriel: arnaud.boucheny@zipsaguenaycharlevoix.ca

Site Internet : <u>www.zipsaguenaycharlevoix.ca</u>

Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire :

Directrice générale : Marie-Karine Maltais Adresse : 57, place Lasalle

Baie-Comeau (Québec)

G4Z 1J8

Téléphone : (418) 296-0404 Ligne sans frais : 1-877-520-0404

Courriel : zip.rne@zipnord.qc.ca
Site Internet : www.zipnord.qc.ca

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe :

Directrice générale : Sarah-Émilie Hébert-Marcoux

Adresse: 406, rue Arnaud

Sept-Iles (Québec)

G4R 3A9

Téléphone : 418 968-8798

Télécopieur : 418 968-8830

Courriel : info@zipcng.org

Site Internet : www.zipcng.org

Comité ZIP Gaspésie :

Directrice : Geneviève Lemoyne

Adresse: 180, avenue Beauséjour

Bonaventure (Québec)

GOC 1EO

Téléphone: 418 534-2121

Courriel: info@zipgaspesie.org

Site Internet : <u>zipgaspesie.org</u>

Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine :

Directeur: Yves Martinet

Adresse: 330, chemin Principal, bureau 209

Cap-aux-Meules (Québec)

G4T 1C9

Téléphone : (418) 986-6633

Télécopieur : (418) 986-6633

Courriel : info@zipdesiles.org

Site Internet : www.zipdesiles.org

Population et distribution de la Grande Oie des neiges, printemps 2019

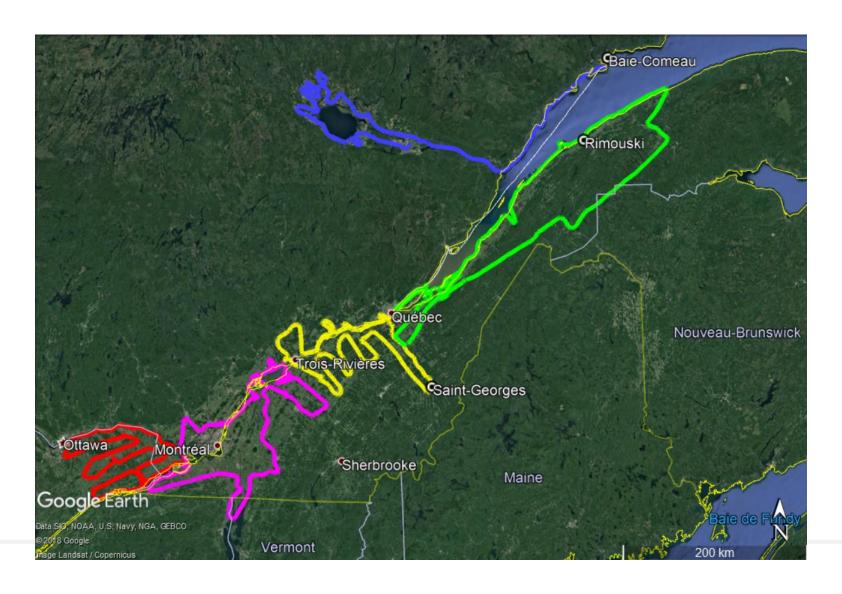


Josée Lefebyre

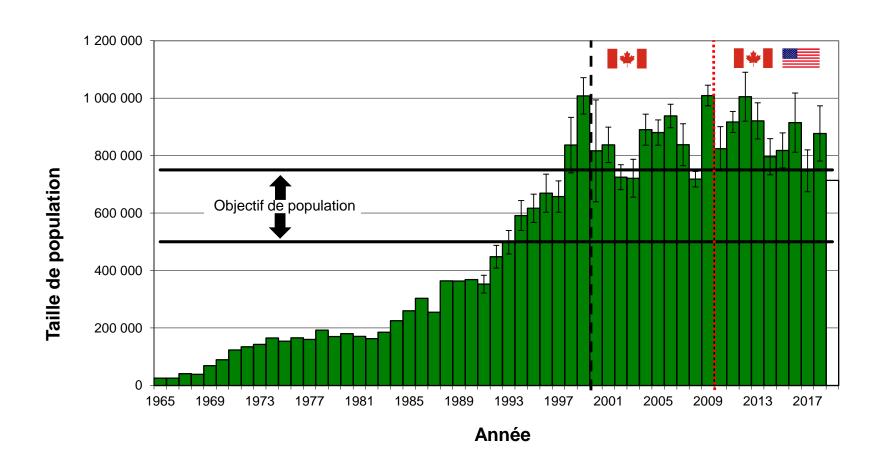
Service canadien de la faune



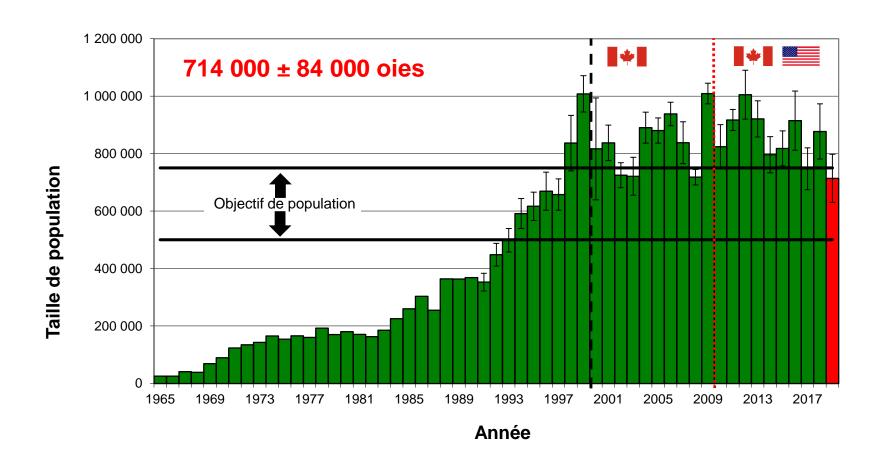
5 mai 2019



Population de Grande Oie des neiges 1965-2019



Population de Grande Oie des neiges 1965-2019



Distribution géographique 2019

	8 mai 2014	3 mai 2015	29 avril 2016	4 mai 2017	9 mai 2018	5 mai 2019	Moyenne 2009-2018
Sud-ouest du Québec/Est de l'Ontario	7%	4%	15%	12%	5%	8%	7%
Lac St-Pierre	37%	20%	38%	25%	12%	35%	31%
Fleuve (Trois-Rivières à Québec)	15%	37%	25%	18%	24%	21%	21%
Estuaire (Québec à St-Roch- des-Aulnaies)	34%	28%	19%	31%	43%	32%	31%
Bas-du-Fleuve (La Pocatière à Les Méchins)	3%	5%	3%	8%	8%	3%	5%
Saguenay/Lac St- Jean	1%	5%	0%	4%	8%	1%	4%
Côte-Nord (Tadoussac à Baie- Comeau)	1%	1%	<1%	2%	1%	2%	2%
Gaspésie/Nouveau- Brunswick	<1%	<1%	1%	<1%	0%	-	1%

Reproduction et tendances démographiques de la Grande Oie des neiges en 2019

Marie-Christine Cadieux

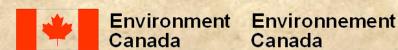
Gilles Gauthier

Pierre Legagneux

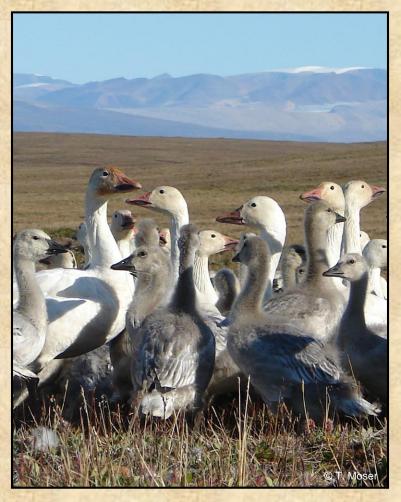




Josée Lefebvre



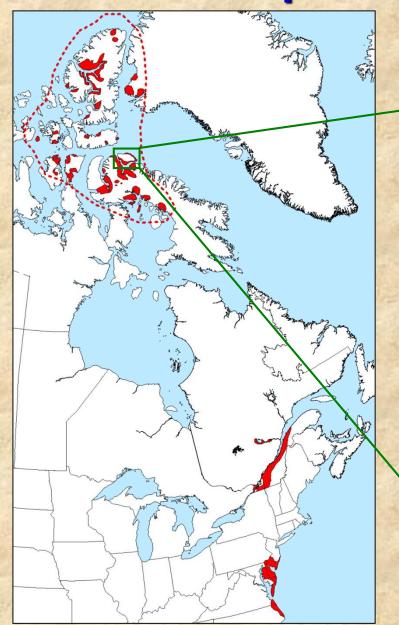
Canada

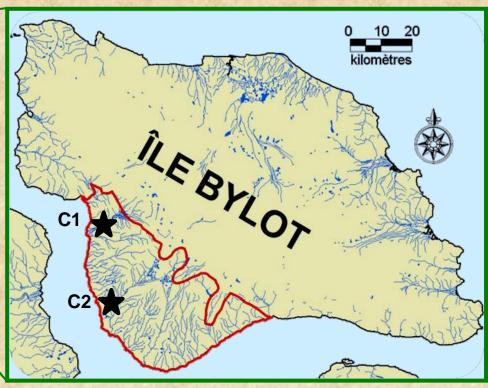


1ère PARTIE

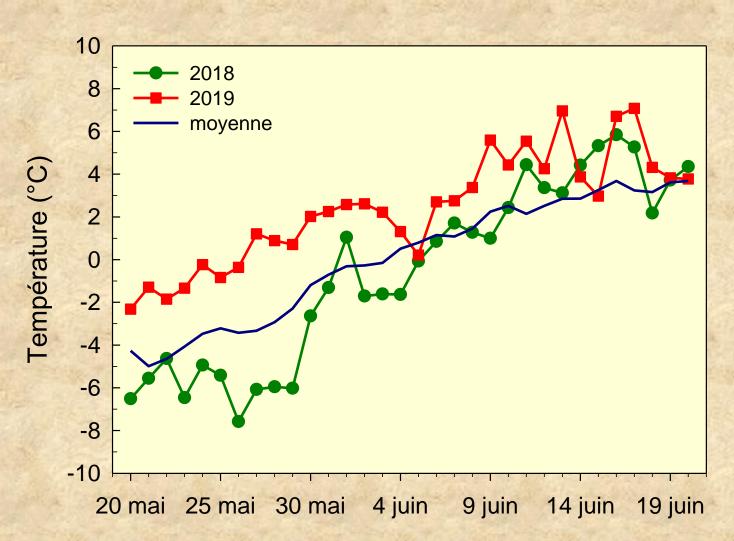
La reproduction de la Grande Oie des neiges en 2019

Site de reproduction de l'Île Bylot





Température de l'air à l'arrivée et pendant la ponte à l'Île Bylot

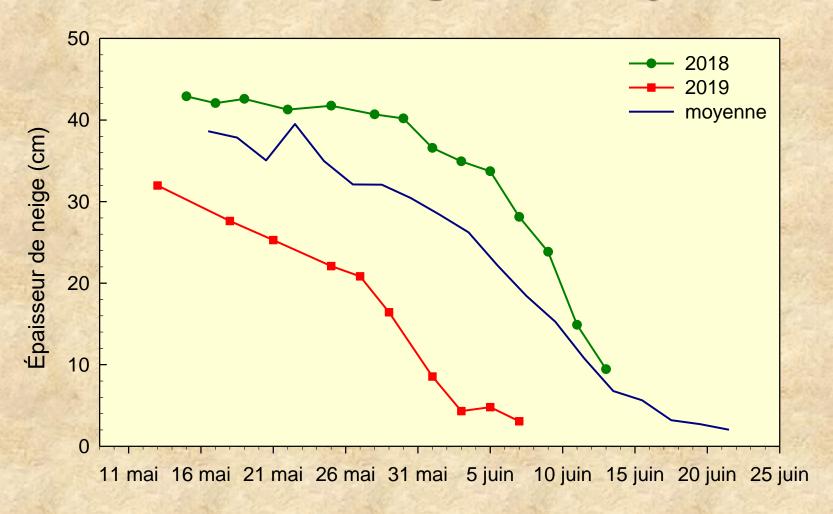


Température de l'air à l'arrivée et pendant la ponte à l'Île Bylot

Année	20 Mai – 20 Juin (arrivée/ponte)	Déviation moyenne	1-15 Juin (ponte)	Déviation moyenne
1994-2019	0.05		1.51	
2018	-0.56	-0.51	1.60	0.17
2019	2.37	2.33	3.43	1.92

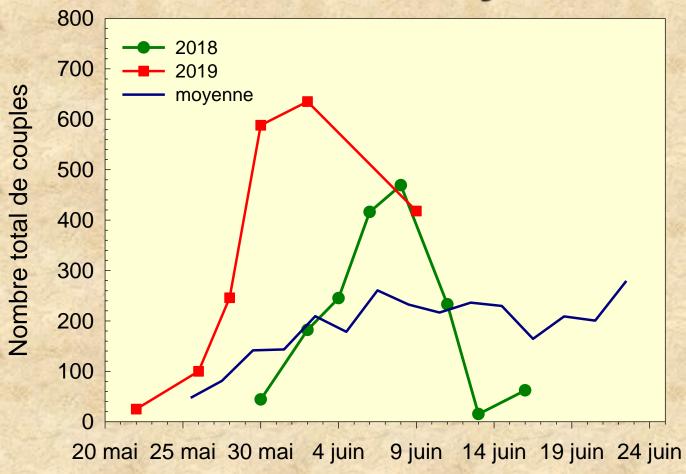
 Température au-dessus des normales pendant la période d'arrivée des oies et au début de la ponte en 2019

Fonte de la neige à l'Île Bylot



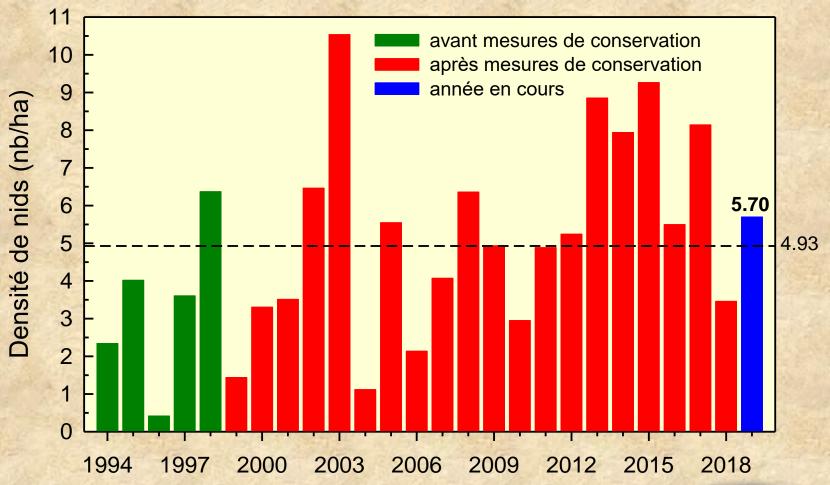
- Couverture de neige faible au début du printemps
- Fonte de neige hâtive et rapide

Décompte des couples d'oies à l'île Bylot



 L'arrivée des oies a été hâtive et le nombre de couples élevé sur les sites d'alimentation en pré-ponte

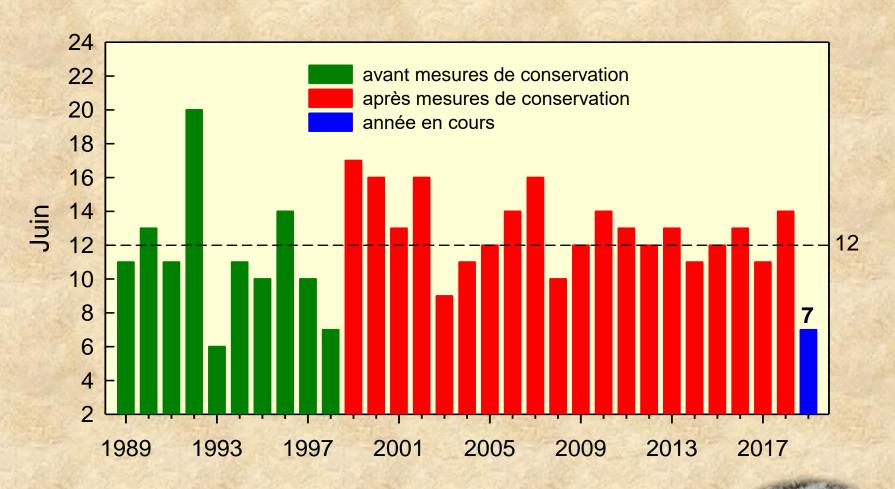
Densité de nids dans la colonie



 Effort de reproduction au-dessus de la moyenne en 2019



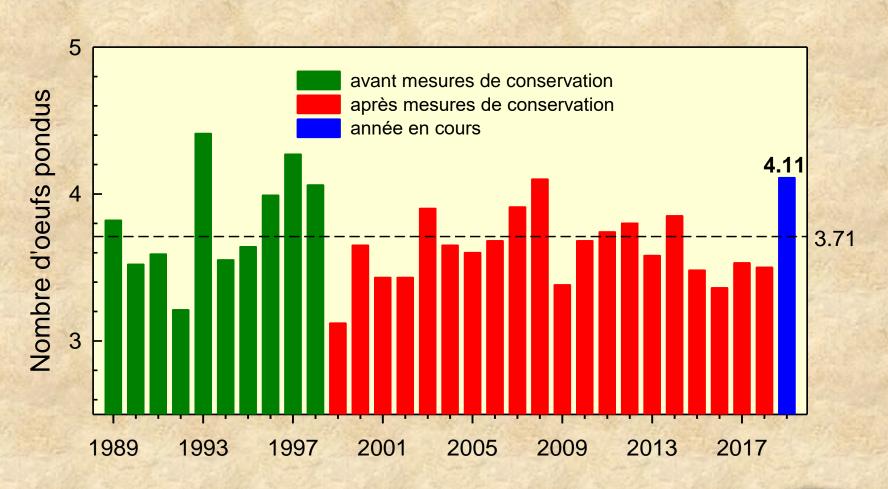
Date de ponte médiane du 1er œuf



Date de nidification hâtive en 2019



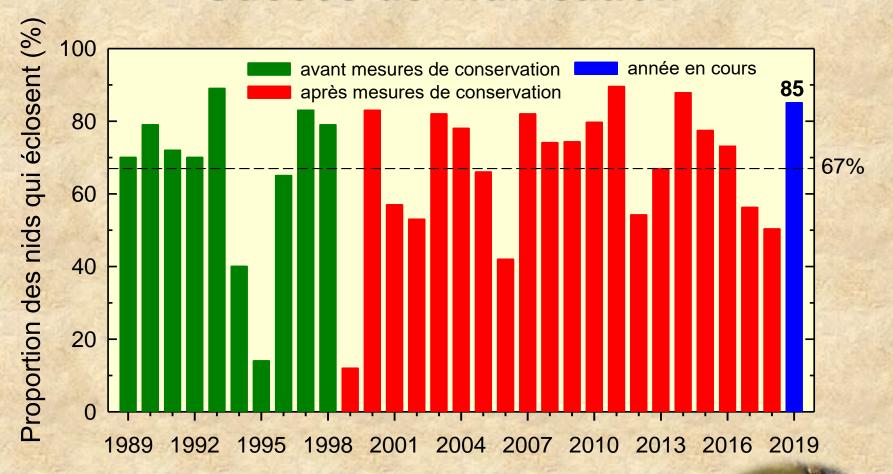
Taille de ponte moyenne



Taille de ponte au-dessus de la moyenne en 2019

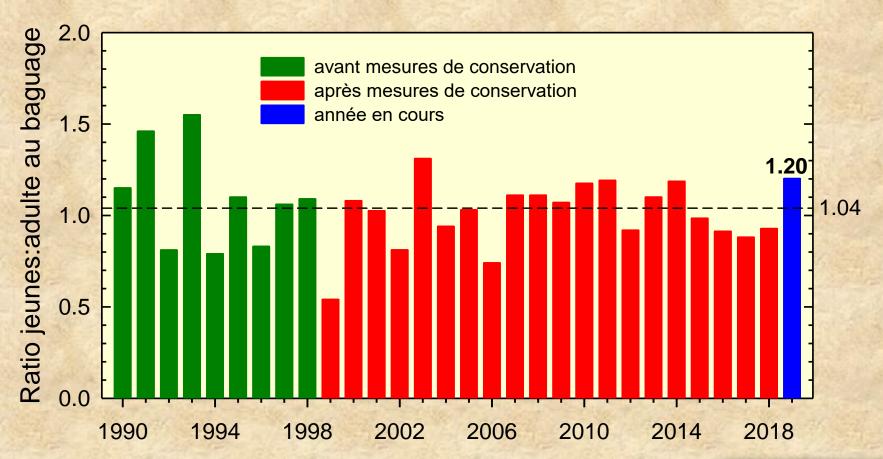


Succès de nidification



 Succès de nidification au-dessus de la moyenne en 2019 (taux de prédation faible)

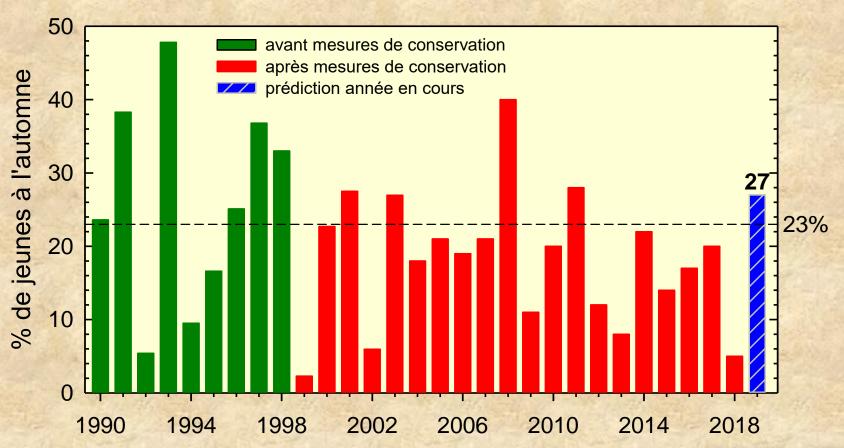
Production de jeunes à la fin de l'été



- Production de jeunes en-dessus de la moyenne
- Cela ne tient pas compte des oies qui n'ont pas nichées



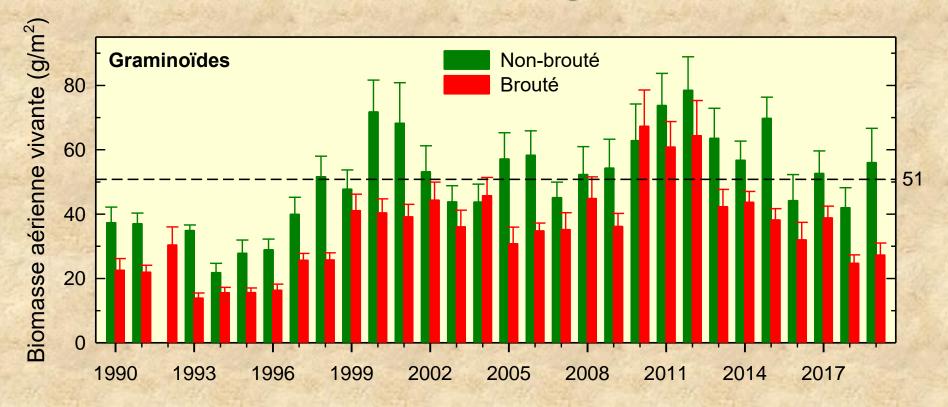
Proportion de jeunes dans la volée d'automne



 En 2019, la proportion de jeunes attendue à l'automne est au-dessus de la moyenne à long terme



Impact du broutement par les oies à l'Île Bylot



- Production végétale supérieure à la moyenne à long-terme
- Impact du broutement élevé en 2019



Résumé de la reproduction 2019 à l'Île Bylot

- Les températures au-dessus des normales à l'arrivée des oies dans l'Arctique et pendant la ponte
- La fonte de la neige a été hâtive
- La date d'arrivée des oies a été hâtive
- La reproduction a été supérieure à la moyenne:
 - > Effort reproducteur des oies élevé
 - Date de ponte hâtive
 - > Taille de ponte au-dessus de la normale
 - Prédation sur les œufs faible
- La production de jeunes attendue à l'automne est élevée et au-dessus de la moyenne

Bilan de la récolte de conservation de la Grande Oie des neiges (1999-2019)



Josée Lefebyre

Service canadien de la faune 19 septembre 2019

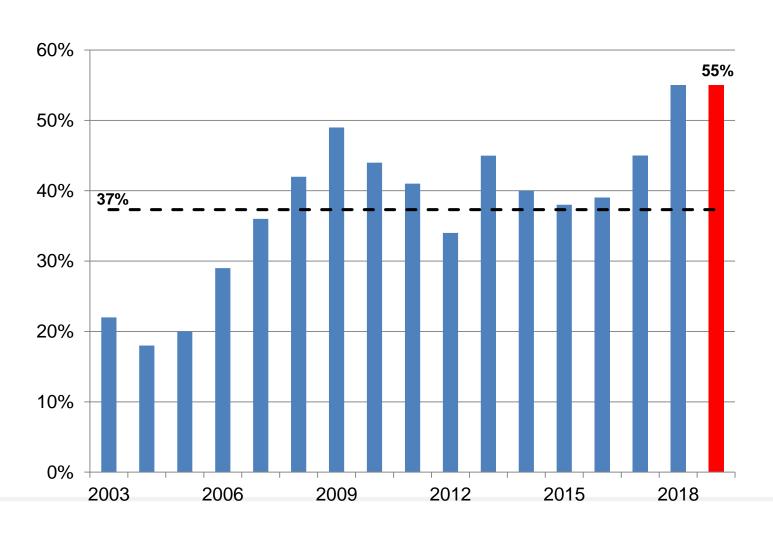
D'après A.C. Smith et de M. H. Gendron du Centre national de recherche faunique à Ottawa



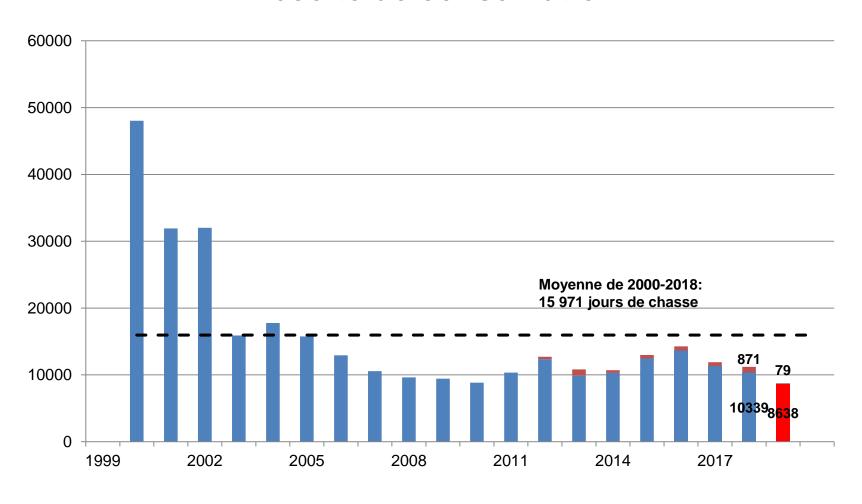
Méthodologie

- Estimation de la récolte
 - Inclus les provinces du Québec et de l'Ontario
 - Chasseurs échantillonnés
 - Achat de permis au printemps
 - Achat de permis à l'automne précédent et lieu de résidence dans des districts où la récolte de conservation est permise
 - 6230 questionnaires envoyés
 - Taux de réponse de 35% (n=2183)

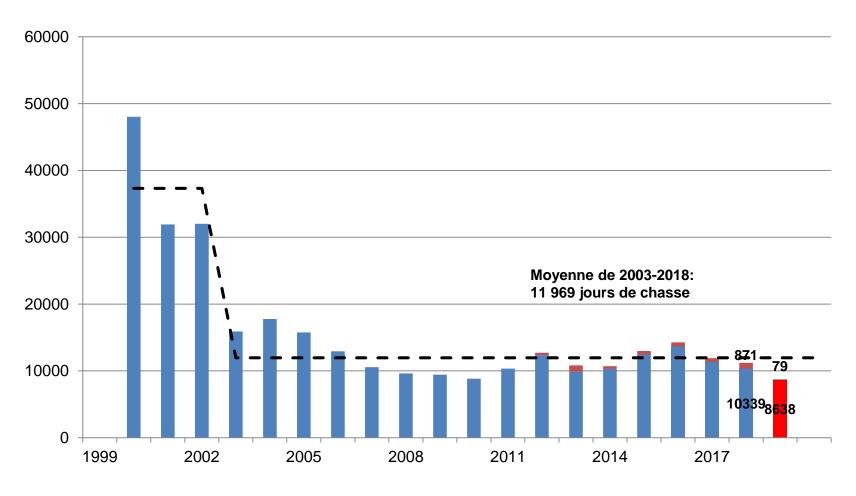
Utilisation des enregistrements d'appels d'oiseaux



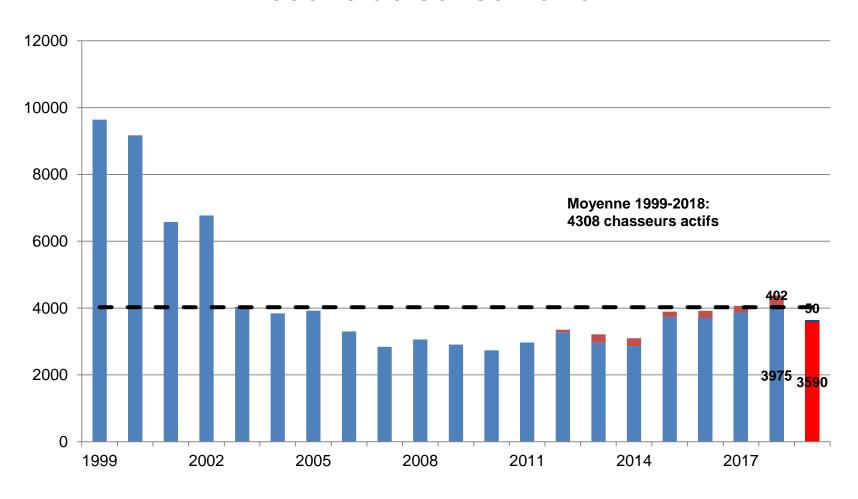
Nombre de jours de chasse



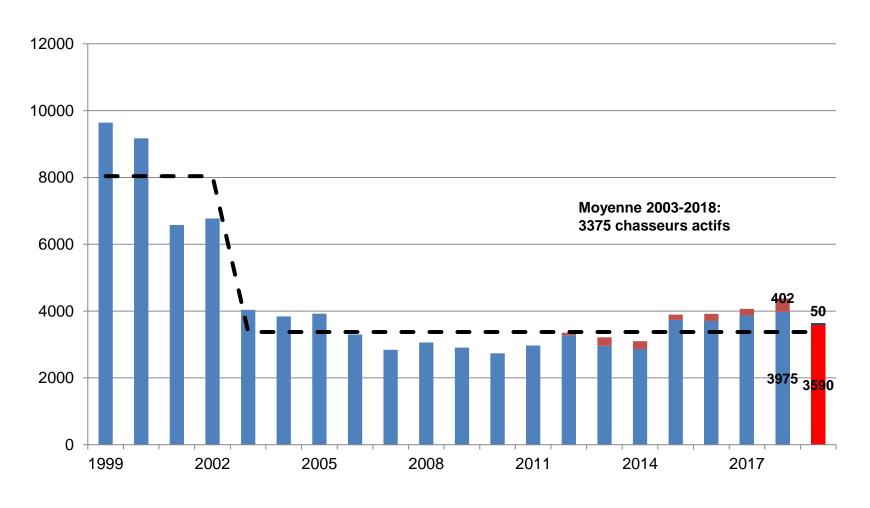
Nombre de jours de chasse



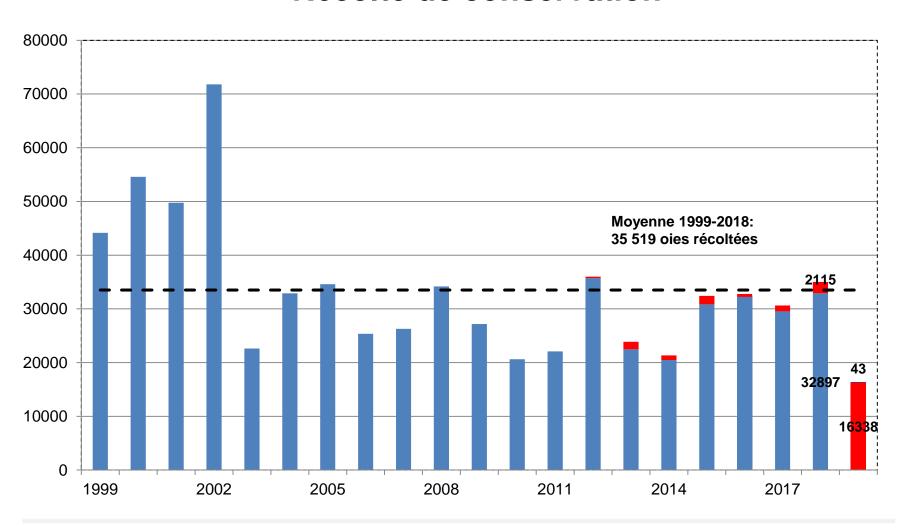
Nombre de chasseurs



Nombre de chasseurs

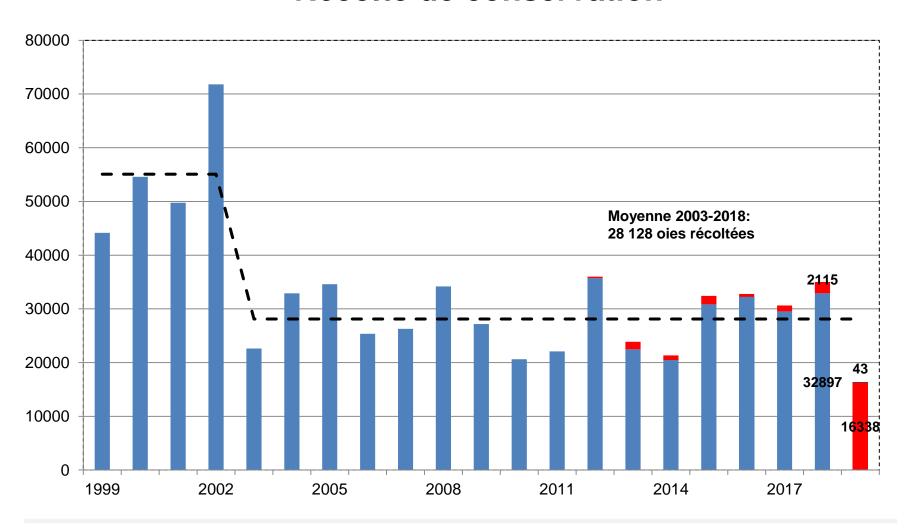


Nombre d'oies récoltées



Nombre d'oies récoltées

Récolte de conservation



Mesures spéciales de conservation (Conservation Order) aux États-Unis 2019



Josée Lefebyre

Service canadien de la faune 19 septembre 2019

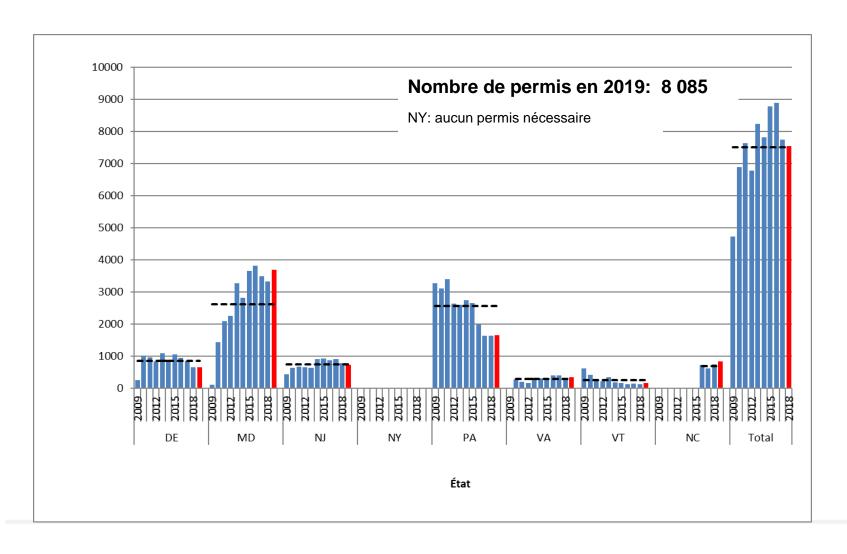
D'après les résultats du Snow Goose, Brant, and Swan Committee of the Atlantic Flyway Council



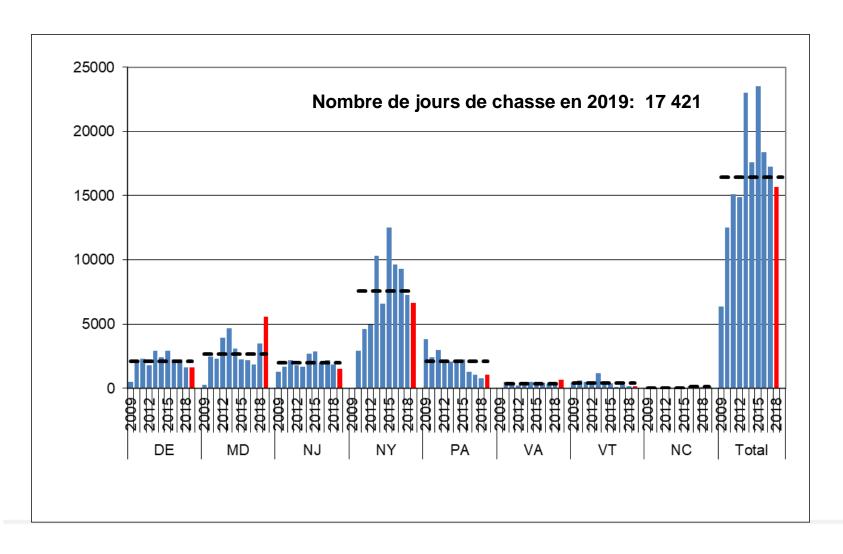
Mesures spéciales de conservation

État	2009	2010	2011-2015	2016-2019
Caroline du Nord		x		x
Delaware	х	X	x	х
Maryland	Х	Х	х	х
New Jersey	Х	Х	х	х
New York	Х	х	х	х
Pennsylvanie	Х	х	х	х
Vermont	Х	х	х	х
Virginie		х	х	Х

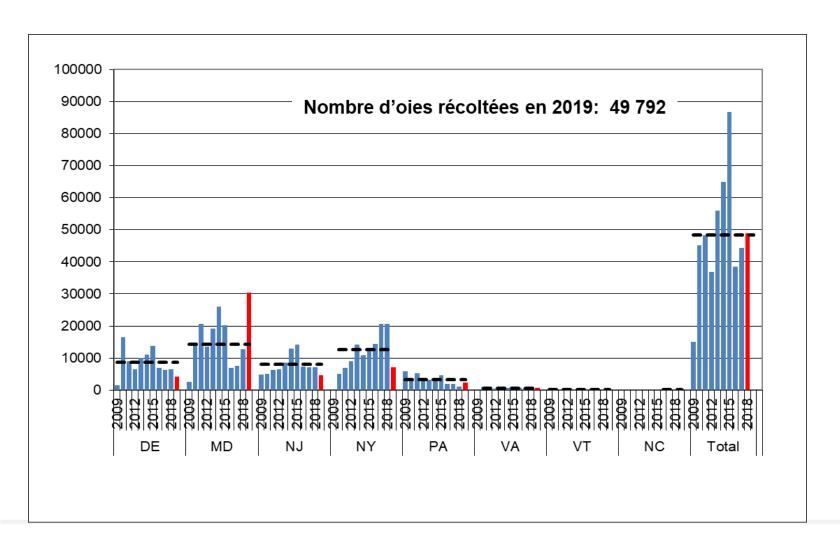
Nombre de permis



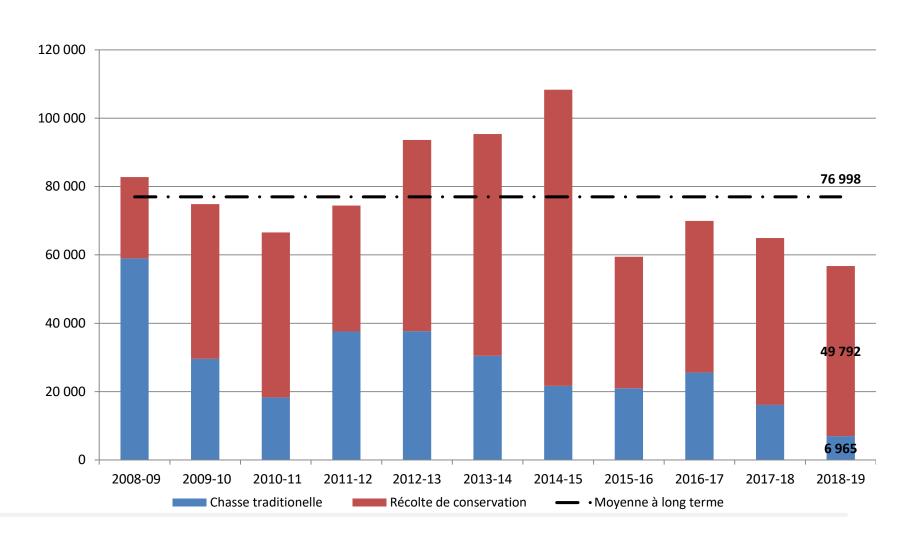
Nombre de jours de chasse



Nombre d'oies récoltées



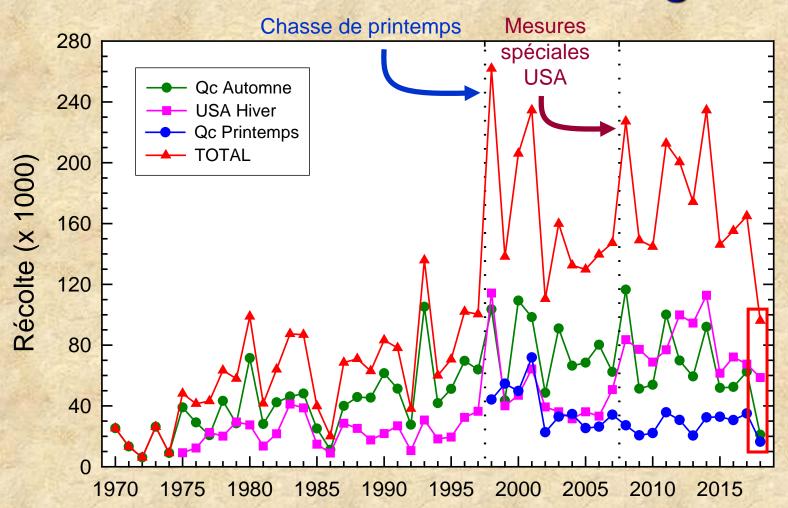
Niveau de récolte



2^e PARTIE

Tendances démographiques de la Grande Oie des neiges

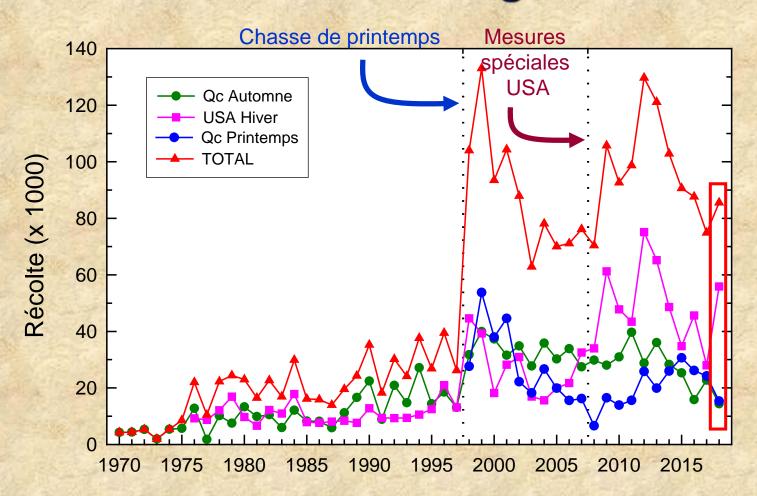
Récolte totale d'oies des neiges



- Chute de la récolte totale de 2018-19
- Récolte printanière au Québec la plus faible depuis l'instauration de la chasse de printemps

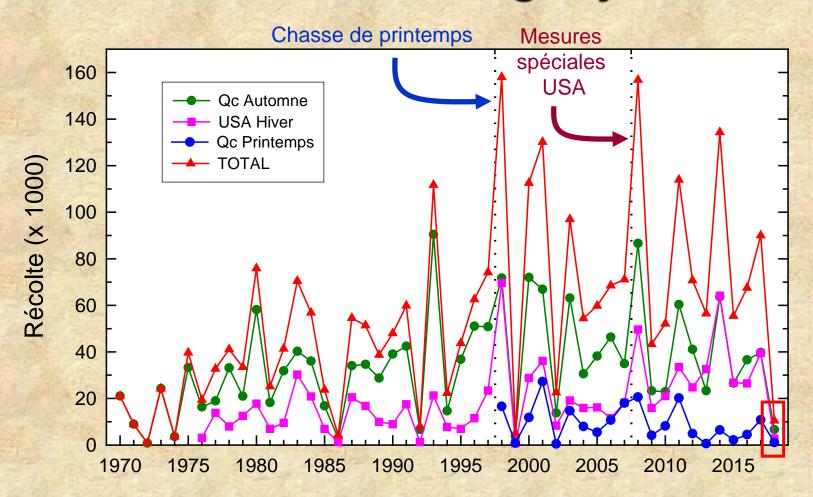
Données du SCF et USFWS

Récolte d'oies des neiges adultes



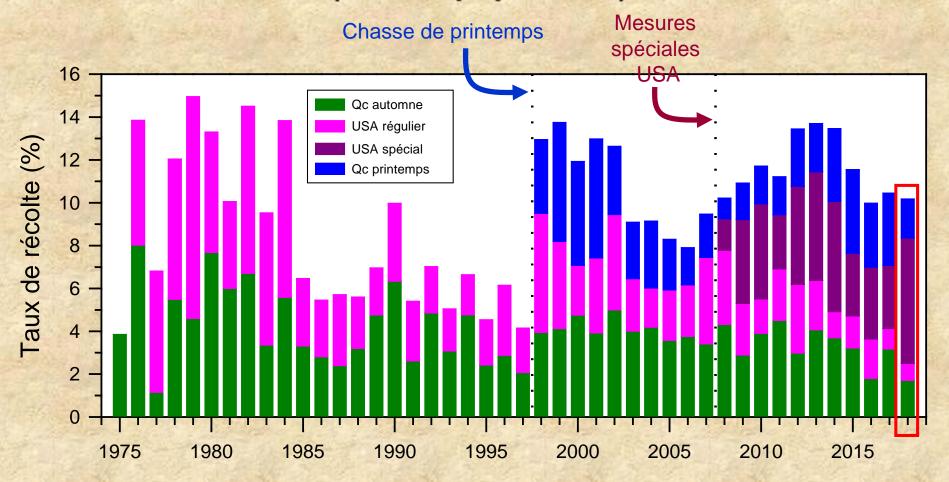
 Récolte adulte en déclin depuis 5 ans malgré les mesures spéciales

Récolte d'oies des neiges juvéniles



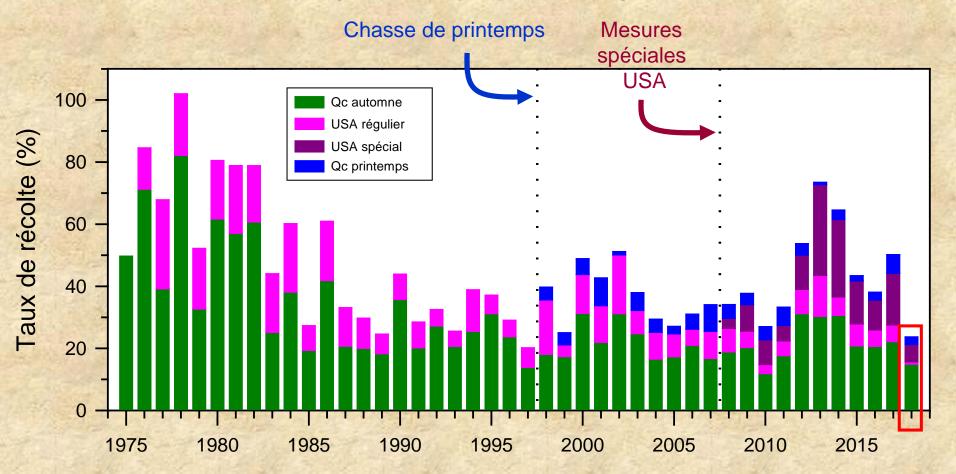
 Récolte juvénile très faible en 2018-2019 dû à la faible proportion de jeunes à l'automne (5%)

Taux de récolte des adultes (récolte/population)



Taux de récolte adulte en baisse pour une 4e année consécutive

Taux de récolte des juvéniles (récolte/population)



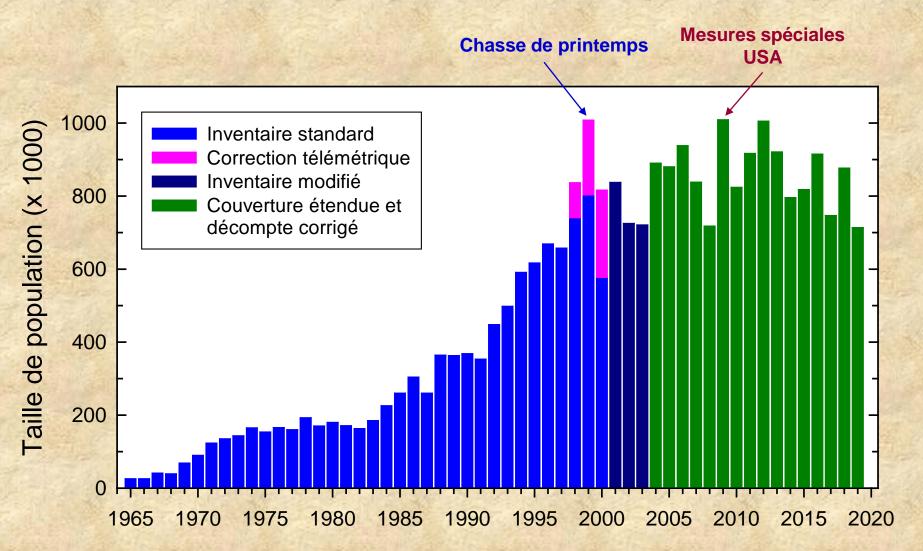
Taux de récolte des juvéniles faible

Évolution de la récolte vs. dynamique de la population

Mesures	Période/année	Taux récolte adultes	
	1975-1984	11.5%	Population stable
	1985-1997	6.1%	Population augmente
	1998-2002	12.9%	
	2003-2007	8.4%	
	2008-2011	11.0%	
	2012-14	13.5%	A MARK FRANKS MA
	2015-17	10.7%	
	2018	10.2%	

Déclin du taux de récolte depuis 4 ans après le sommet atteint en 2012-14

Taille de la population au printemps



Tendance récente au déclin?

Projection des tendances démographiques

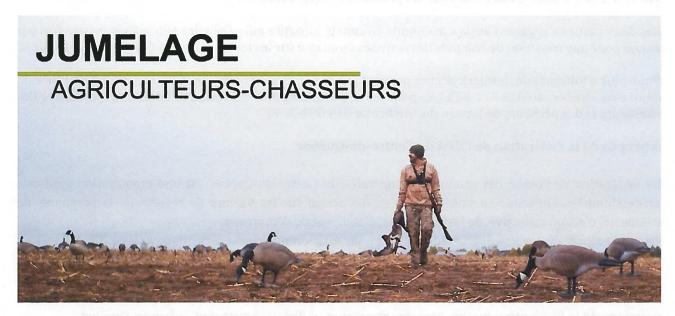
- La tendance démographique à long-terme dépend surtout du taux de récolte
- Avec une production élevée de jeunes attendue cet automne, on peut s'attendre en 2020:
 - Si le taux de récolte est semblable à 2018, une légère augmentation de la population
 - Si le taux de récolte remonte aux niveaux de 2012-2014, une stabilité de la population







Programme « Relève et mise en valeur de la faune »



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une première au Québec : signature d'un partenariat permanent pour un projet de jumelage entre les agriculteurs et les chasseurs

Nicolet, le 29 mars 2019 - La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec annonce aujourd'hui la signature d'un partenariat de jumelage avec la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Centre-du-Québec. Le projet vise à contrôler la déprédation animale en développant un système de maillage entre les agriculteurs et les chasseurs. Ce maillage permettra un cadre de gestion ordonné de la chasse en territoire privé au Centre-du-Québec.

Les fédérations s'engagent à travailler en collaboration en ce qui a trait à l'échange de connaissances sur l'utilisation du territoire par la faune et à appuyer les membres de l'UPA qui éprouvent des problèmes de déprédation, en leur proposant des activités de chasse sur leurs terres.

Chacun des partenaires s'associe dans un esprit de collaboration, d'entraide et d'échanges constructifs en accord avec les volontés des deux parties, dans le respect d'une implication volontaire des membres de chacune des fédérations.

« Le respect de la propriété privée est un élément essentiel pour les propriétaires de terrain qui prêtent leur espace à d'autres activités comme la chasse. Ce partenariat producteur – chasseur, basé sur une formule de jumelage, permet aux producteurs agricoles d'être rassurés en ce qui a trait au respect de leur propriété. De plus, leur besoin de déprédation, à l'égard de certaines espèces, joint l'utile à l'agréable pour les deux parties. », souligne Daniel Habel, président de l'UPA du Centre-du-Québec.

De son côté, Yvon Courchesne, président de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Centre-du-Québec, a fait valoir que « La prolifération des dindons sauvages, la présence accrue des cerfs de Virginie et des oies des neiges sont des réalités auxquelles les producteurs agricoles de notre région sont confrontés. La chasse se veut un outil de gestion des populations de grands gibiers et de plusieurs autres espèces qui vivent en milieu agricole. La signature de ce protocole d'entente avec l'UPA permettra de mieux soutenir les agriculteurs aux prises avec des problèmes de déprédation. »

Les deux parties s'engagent aussi à maintenir un comité bipartite qui se réunira minimalement une fois par année pour une reddition de comptes des activités de chasse sur les terres agricoles des membres de l'UPA.

Pour plus d'information, les agriculteurs peuvent joindre M. Claude Boissonneault, Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, au 819 371-8833, et pour les chasseurs, M. Michel Lemieux, Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Centre-du-Québec au 819 694-0741.

À propos de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec

La Fédération de l'union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec est une organisation syndicale professionnelle, qui fonde sa raison d'être et son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

Dans le respect de ces valeurs, la fédération a pour mission principale de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des producteurs agricoles et forestiers du Centre-du-Québec, sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de langue et de croyance.

À propos de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Centre-du-Québec

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (www.fedecp.com) est un organisme sans but lucratif fondé en 1946 qui représente 125 000 membres. Sa mission est de représenter et de défendre les intérêts des chasseurs et pêcheurs du Québec, de contribuer à l'éducation sur les pratiques sécuritaires et de participer activement à la conservation et à la mise en valeur de la faune afin d'assurer la pérennité des ressources et la perpétuation de la chasse et de la pêche comme activités traditionnelles, patrimoniales et récréatives.

-30-

Source:

Marc-Yvan Ranaud Conseiller en communication et vie syndicale UPA Centre-du-Québec

Téléphone: 819 519-5838, poste 168

Courriel: myranaud@centre-du-quebec.upa.qc.ca



Rechercher ...





LA FÉDÉRATION

29 mars 2019

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC : SIGNATURE D'UN PARTENARIAT PERMANENT POUR UN PROJET DE



Rechercher ...

aujourd'hui la signature d'un partenariat de jumelage avec la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Centre-du-Québec. Le projet vise à contrôler la déprédation animale en développant un système de maillage entre les agriculteurs et les chasseurs. Ce maillage permettra un cadre de gestion ordonné de la chasse en territoire privé au Centre-du-Québec.

Les fédérations s'engagent à travailler en collaboration en ce qui a trait à l'échange de connaissances sur l'utilisation du territoire par la faune et à appuyer les membres de l'UPA qui éprouvent des problèmes de déprédation, en leur proposant des activités de chasse sur leurs terres.

Chacun des partenaires s'associe dans un esprit de collaboration, d'entraide et d'échanges constructifs en accord avec les volontés des deux parties, dans le respect d'une implication volontaire des membres de chacune des fédérations.

« Le respect de la propriété privée est un élément essentiel pour les propriétaires de terrain qui prêtent leur espace à d'autres activités comme la chasse. Ce partenariat producteur – chasseur, basé sur une formule de jumelage, permet aux producteurs agricoles d'être rassurés en ce qui a trait au respect de leur propriété. De plus, leur besoin de déprédation, à l'égard de certaines espèces, joint l'utile à l'agréable pour les deux parties. », souligne Daniel Habel, président de l'UPA du Centre-du-Québec.

De son côté, Yvon Courchesne, président de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Centre-du-Québec, a fait valoir que « La prolifération des dindons sauvages, la présence accrue des cerfs de Virginie et des oies des neiges sont des réalités auxquelles les producteurs agricoles de notre région sont confrontés. La chasse se veut un outil de gestion des populations de grands gibiers et de plusieurs autres espèces qui vivent en milieu agricole. La signature de ce protocole d'entente avec l'UPA permettra de mieux soutenir les agriculteurs aux prises avec des problèmes de déprédation. »



Rechercher...

THERE ECHICAN, I CACCI AA CCITA CAA QACDCCAA OT / O/ I O/ I T.

À propos de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec

La Fédération de l'union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec est une organisation syndicale professionnelle, qui fonde sa raison d'être et son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

Dans le respect de ces valeurs, la fédération a pour mission principale de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des producteurs agricoles et forestiers du Centre-du-Québec, sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de langue et de croyance.

À propos de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (www.fedecp.com) est un organisme sans but lucratif fondé en 1946 qui représente 125 000 membres. Sa mission est de représenter et de défendre les intérêts des chasseurs et pêcheurs du Québec, de contribuer à l'éducation sur les pratiques sécuritaires et de participer activement à la conservation et à la mise en valeur de la faune afin d'assurer la pérennité des ressources et la perpétuation de la chasse et de la pêche comme activités traditionnelles, patrimoniales et récréatives.

- 30 -

Source:

Marc-Yvan Ranaud Conseiller en communication et vie syndicale UPA Centre-du-Québec

Téléphone: 819 519-5838, poste 168

Courriel: myranaud@centre-du-quebec.upa.qc.ca



Rechercher ...

Certer errer
Nouvelles
Contactez-nous
Boutique en ligne
Blogue
Faire un Don
Liens utiles
NOS OUTILS ET PROGRAMMES
Mentorat CPP
Allons pêcher (carte interactive)
Zone chasse
Partageons la forêt
La chasse au moment du tir
Pourquoi chasser?
Chasseurs généreux
Blogue FédéCP

Livres de recettes



Rechercher ...

Boutique en ligne

Fauniquement femme

Sécurité arme à feu

ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE

M'ABONNER

SUIVEZ-NOUS

UNE INITIATIVE DE LA FEDECP

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

UNE PRODUCTION | SPEKTRUM MEDIA | SPEKTRUM M

© Tous droits réservés, 2019



ICI Mauricie — Centre-du-Québec Un « site de rencontre » entre agriculteurs et chasseurs



Un cerf de Virginie en bordure d'une forêt.

PHOTO: ISTOCK / BGSMITH

Claudie Simard

Publié le 29 mars 2019

Une nouvelle entente va faciliter la tâche aux agriculteurs qui souhaitent diminuer le nombre d'animaux nuisant à leurs récoltes. Un système de jumelage entre producteurs et chasseurs a été mis sur pied. C'est une première, selon les fédérations qui l'ont créé.

Plusieurs agriculteurs s'entendent de façon informelle avec des chasseurs. L'objectif est de réduire les populations d'animaux nuisibles sur leurs terres. « C'est un souci et c'est un réel problème », souligne Daniel Habel, président de l'UPA du Centre-du-Québec.

Il peut s'agir de dindons sauvages en surpopulation, de cerfs de Virginie ou d'oies des neiges, par exemple.

C'est pourquoi la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec a créé un partenariat permanent avec la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Centre-du-Québec. L'entente rend la pratique plus facile grâce à un système de jumelage.

Elle rend aussi la chasse en terres agricoles plus sécuritaire, selon le président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, Centre-du-Québec, Yvon Courchesne.

Il explique que les chasseurs doivent être membre de la Fédération pour accéder au système de jumelage.

« Cette carte de membre là a une couverture d'assurance responsabilité civile de plusieurs millions de dollars qui couvre les activités de chasse et pêche chez les agriculteurs. »

Yvon Courchesne, président, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs,
 Centre-du-Québec



De gauche à droite: Yvon Courchesne, président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Centre-du-Québec, Daniel Habel, président de l'UPA du Centre-du-Québec, et Mario Proulx, membre du comité exécutif, UPA du Centre-du-Québec.

PHOTO: RADIO-CANADA / CLAUDIE SIMARD

Une bonne nouvelle pour les chasseurs du Centre-du-Québec

Les chasseurs du Centre-du-Québec auront davantage de possibilités pour chasser, selon Yvon Courchesne.

« Au centre du Québec, on est à 93 % en terrain privé, alors si on veut chasser, il faut chasser chez des producteurs agricoles », dit-il.

Déjà, près de 150 agriculteurs et une soixantaine de chasseurs se seraient inscrits au programme de jumelage.

Les deux fédérations espèrent que les autres régions du Québec vont emboîter le pas pour mieux encadrer cette pratique.

À lire aussi:

• Les chevreuils arrivent en ville et pourraient attirer les loups

- Un vaste réseau de braconnage démantelé en Mauricie
- Des permis de chasse et de pêche moins chers

Claudie Simard



Agriculteurs et chasseurs centricois prennent entente

Le 12 avril 2019 - Modifié à 14 h 59 min le 9 avril 2019



Par Rédaction - Le Courrier Sud



De gauche à droite: Yvon Courchesne, président de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs Centre-du-Québec, Mario Proulx, membre de l'exécutif, UPA Centre-du-Québec, et Daniel Habel, président UPA Centre-du-Québec. (Photo: courtoisie)

NICOLET. La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Centre-du-Québec ont marqué une page d'histoire récemment avec la signature d'un partenariat de jumelage. Une première au Québec.

Le projet vise à contrôler la déprédation animale en développant un système de maillage entre les agriculteurs et les chasseurs. Ce maillage permettra un cadre de gestion ordonné de la chasse en territoire privé au Centre-du-Québec.





En signant cette entente, les fédérations se sont engagées à travailler en collaboration en ce qui a trait à l'échange de connaissances sur l'utilisation du territoire par la faune et à appuyer les membres de l'UPA qui éprouvent des problèmes de déprédation en leur proposant des activités de chasse sur leurs terres.

Cette association se fera dans un esprit de collaboration, d'entraide et d'échanges constructifs en accord avec les volontés des deux parties, dans le respect d'une implication volontaire des membres de chacune des fédérations, précisent les nouveaux partenaires.

«Le respect de la propriété privée est un élément essentiel pour les propriétaires de terrain qui prêtent leur espace à d'autres activités comme la chasse. Ce partenariat producteur-chasseur, basé sur une formule de jumelage, permet aux producteurs agricoles d'être rassurés en ce qui a trait au respect de leur propriété. De plus, leur besoin de déprédation, à l'égard de certaines espèces, joint l'utile à l'agréable pour les deux parties», souligne Daniel Habel, président de l'UPA du Centre-du-Québec.

De son côté, Yvon Courchesne, président de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Centre-du-Québec, fait valoir que «la prolifération des dindons sauvages et la présence accrue des cerfs de Virginie et des oies des neiges sont des réalités auxquelles les producteurs agricoles de notre région sont confrontés. La chasse se veut un outil de gestion des populations de grands gibiers et de plusieurs autres espèces qui vivent en milieu agricole. La signature de ce protocole d'entente avec l'UPA permettra de mieux soutenir les agriculteurs aux prises avec des problèmes de déprédation.»

Les deux parties s'engagent aussi à maintenir un comité bipartite qui se réunira au moins une fois par année pour une reddition de comptes des activités de chasse sur les terres agricoles des membres de l'UPA.

Pour plus d'information sur le sujet, les agriculteurs peuvent joindre Claude Boissonneault de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec au 819 371-8833. Les chasseurs sont quant à eux invités à communiquer avec Michel Lemieux de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Centre-du-Québec au 819 694-0741.

29 mars 2019 / Mis à jour le 30 mars 2019 à 7h23

Espèces envahissantes à contrôler: entente entre chasseurs et agriculteurs

MARTIN LAFRENIÈRE Le Nouvelliste



Trois-Rivières — Le jumelage conclu entre l'Union des producteurs agricoles du Centredu-Québec et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Centre-du-Québec permettra aux chasseurs de profiter de leur sport de prédilection tout en aidant les agriculteurs dans le contrôle des espèces animales un peu trop envahissantes. es deux organisations ont signé, vendredi, ce protocole d'entente qui prévoit un cadre de gestion ordonné de la chasse en territoire agricole privé. Cette entente permanente serait une première au Québec.

Ce territoire est aux prises avec des surpopulations de cerfs de Virginie et de dindons sauvages, notamment. Selon Daniel Habel, président de l'UPA du Centre-du-Québec, ces surpopulations représentent un réel problème pour le monde agricole.

«Ces espèces, lorsqu'elles arrivent en surnombre, viennent affecter les rendements au niveau de nos récoltes, viennent piétiner nos récoltes en périodes d'été. Certaines espèces s'attaquent à nos stocks qui sont à l'extérieur. On parle entre autres de balles de foin enrobées, de boudins d'ensilage. Ces pellicules, qui viennent couvrir les matières, lorsqu'elles sont perforées, on est voué à la perte de ces matières-là. L'intervention est nécessaire dans certains cas.»

Quelque 140 agriculteurs rendent disponibles leurs terres via cette entente. Sur les quelque 3000 entreprises que compte l'UPA au Centre-du-Québec, ce nombre peut sembler faible. Mais ce n'est pas l'ensemble des entreprises agricoles qui sont aux prises avec ce type de problèmes.

«L'intérêt est sur les zones où il y a un besoin de déprédation, où il y a surnombre de certaines espèces. Si on parle du cerf de Virginie, en gagnant l'autoroute 20, en s'éloignant du fleuve un peu, il y a une réalité de surnombre. Quand on regarde au niveau du dindon sauvage, ce sont des îlots que l'on retrouve un peu partout. C'est vraiment localisé comme phénomène», ajoute M. Habel.

Ce projet s'est échelonné sur deux ans, à coups de rencontres entre agriculteurs et

ACTUALITÉS

pêcheurs du Centre-du-Québec exige que les chasseurs soient membres individuels de la fédération.

«Cette carte de membre a une couverture d'assurance responsabilité civile de plusieurs millions de dollars qui couvre les activités de chasse et de pêche et les agriculteurs», précise Yvon Courchesne, président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Centre-du-Québec, en soulignant que la chasse de ces espèces représente un outil de gestion.

Cet outil s'ajoute aux opérations d'effarouchement qui ont lieu sur les terres agricoles.

L'information locale m'importe et je veux participer à l'avenir de mon quotidien.

JE CONTRIBUE

ACTUALITÉS

18 septembre 2019 / Mis à jour à 14h11



Une marche des parapluies en guise de lancement pour Centraide Mauricie

MATHIEU LAMOTHE Le Nouvelliste





2019 de l'organisme Centraide Mauricie.

ACTUALITÉS

«C'est en guise de symbole de leur appui à un grand réseau de soutien pour des milliers de jeunes, de familles et d'aînés en difficultés que les donateurs et les partenaires communautaires ont marché, parapluie à la main, dans les rues de Trois-Rivières», souligne Donald Olivier, nouveau président du cabinet de campagne, qui sera épaulé par les autres membres du cabinet afin de mener à bien la campagne 2019.

LIRE LA SUITE

ACTUALITÉS

18 septembre 2019 / Mis à jour à 4h00

₾

Nicolet recrute

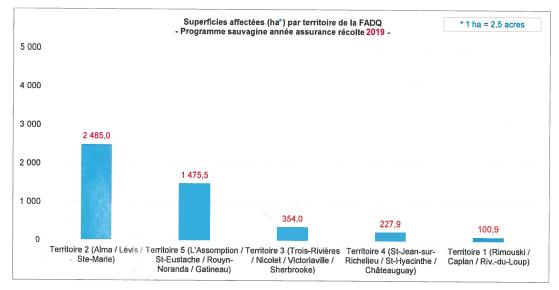
MARC ROCHETTE Le Nouvelliste

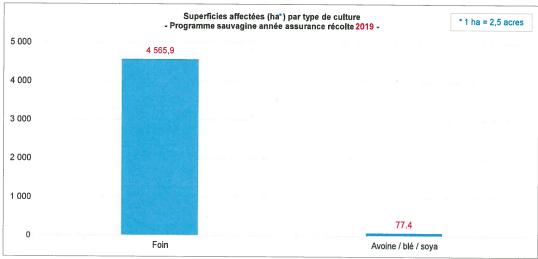
NICOLET — La Ville de Nicolet a besoin de combler trois postes au sein du comité consultatif citoyen. Les personnes peuvent faire connaître leur intérêt pour le comité en question, par courriel, au communication@nicolet.ca. Les gens prêts à s'impliquer doivent être âgés de 18 ans et plus. La Ville espère recruter deux hommes et une femme pour assurer une certaine parité autour de la table.

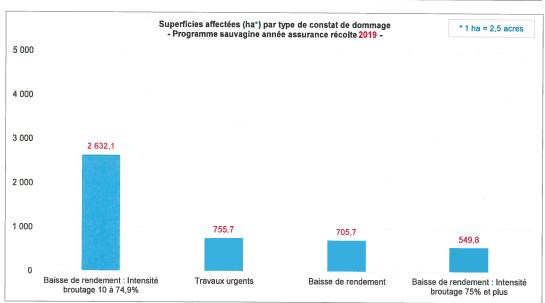
R enseigner le conseil municipal sur certaines préoccupations citoyennes, donner des avis, suggérer des orientations et des pistes de solution en lien avec certains dossiers ou enjeux qui pourraient être soumis au conseil municipal, proposer de nouveaux projets dans le cadre du développement de la Ville: voilà le mandat du comité consultatif citoyen.

LIRE LA SUITE

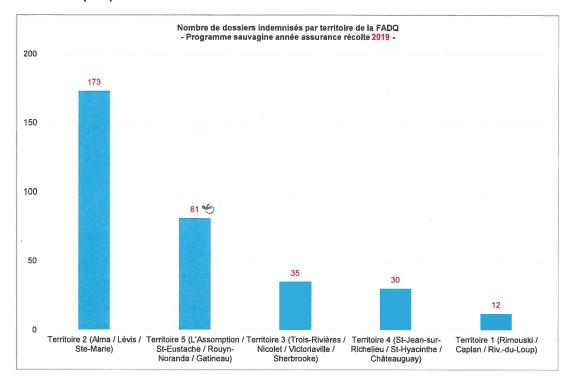
A. Statistiques par superficies affectées (ha):

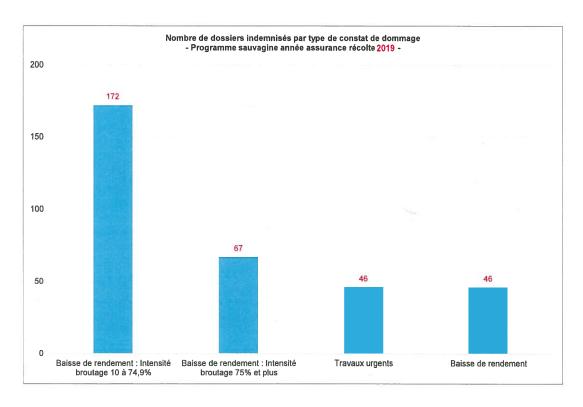




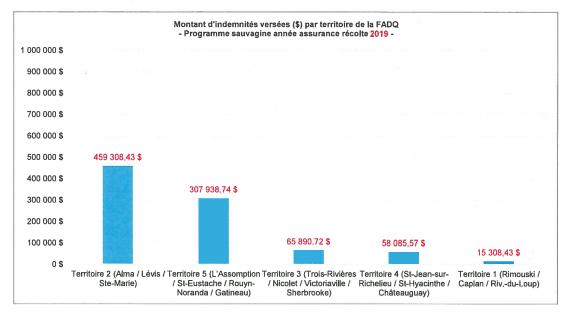


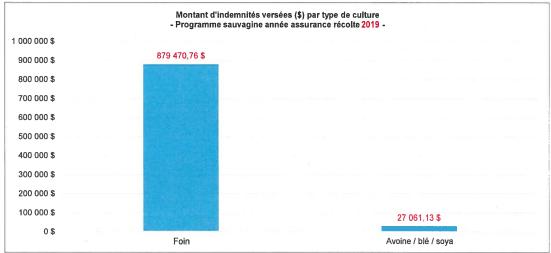
B. Statistiques par nombre de dossiers indemnisés :

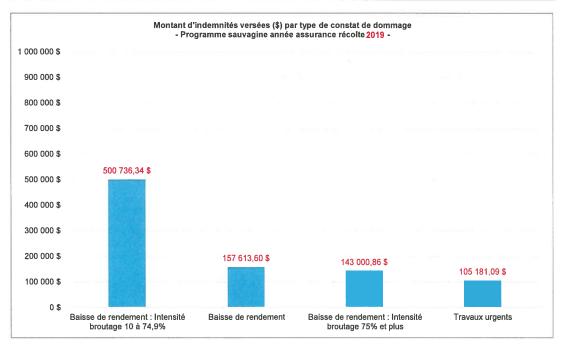




C. Statistiques par montant d'indemnités versées :



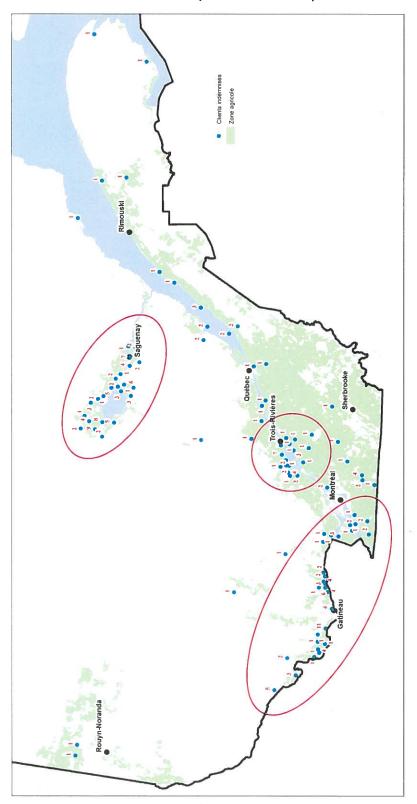




D. Géolocalisation des dossiers indemnisés :

La carte ci-dessous présente le nombre d'indemnités versées réparties en fonction des territoires municipaux (chaque point bleu représente une municipalité).

Nombre d'indemnités versées par territoires municipaux en 2019



Explication des types de constat de dommages :

> Travaux urgents:

 Travaux effectués pour réduire ou éliminer la perte causée à une récolte par un élément couvert par l'assurance et indemnisé

Ex. : Passage de machinerie, reprise de semis, plantation, etc.

> Baisse de rendement :

Baisse de rendement suite à l'exécution de travaux urgents

Ex. : La date de ressemis du maïs-grain oblige un producteur à utiliser un hybride de maïs avec moins d'unités thermiques maïs (UTM), l'éventuelle baisse de rendement reliée au choix de l'hybride sera indemnisée.

> Baisse de rendement : Intensité broutage 10 à 74,9% : (foin seulement)

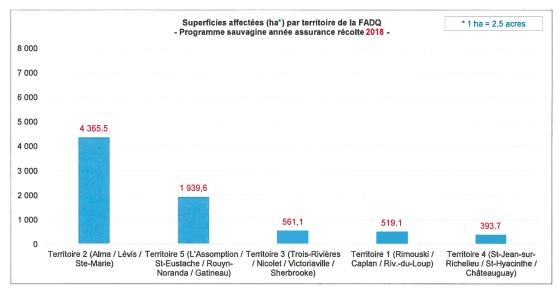
- Manque des feuilles sur le plant
- Tiges coupées sans être rasées
- Broutage sévère ponctuel sur de très petites superficie
- Peu de différences dans l'avancement de la végétation sur les surfaces affectées vs non affectées

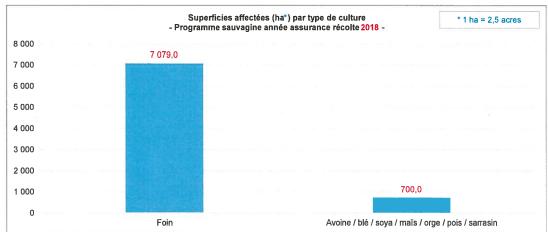
> Baisse de rendement : Intensité broutage 75% et plus : (foin seulement)

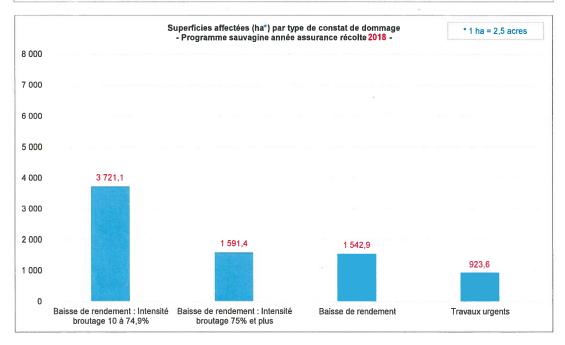
- Végétation rasée près du sol
- Plants rongés près du collet
- Feuilles broutées sur l'ensemble de la plante
- Prairies jaunies sur de grandes superficies suite au passage de la sauvagine

Programme sauvagine année assurance récolte 2018

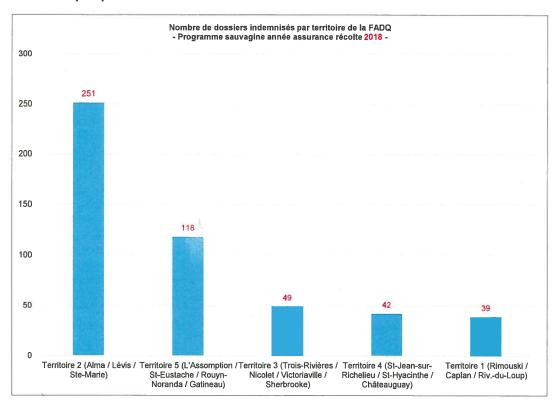
A. Statistiques par superficies affectées (ha):

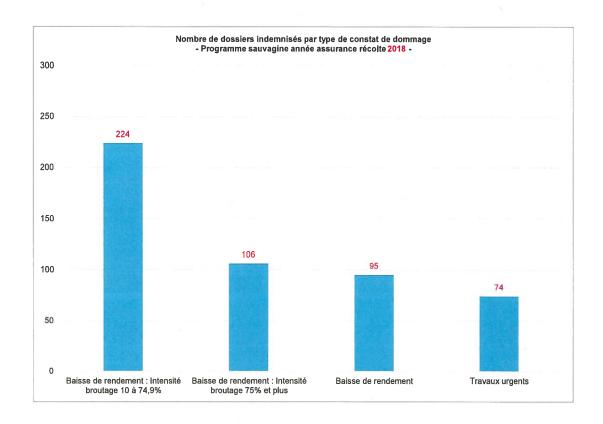




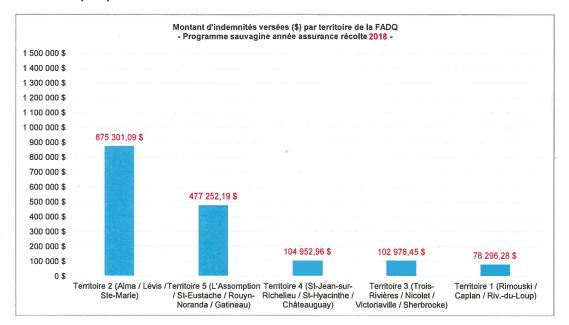


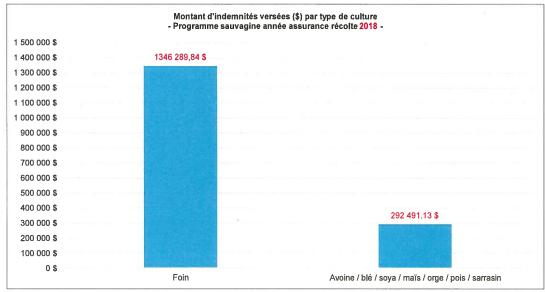
B. Statistiques par nombre de dossiers indemnisés :

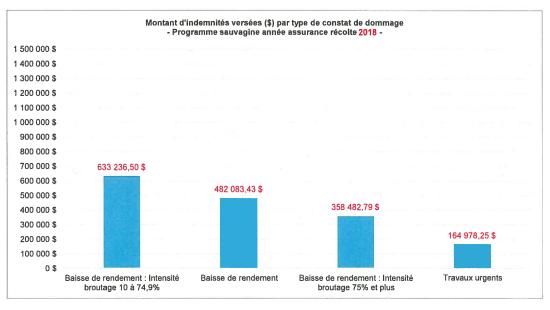




C. Statistiques par montant d'indemnités versées :



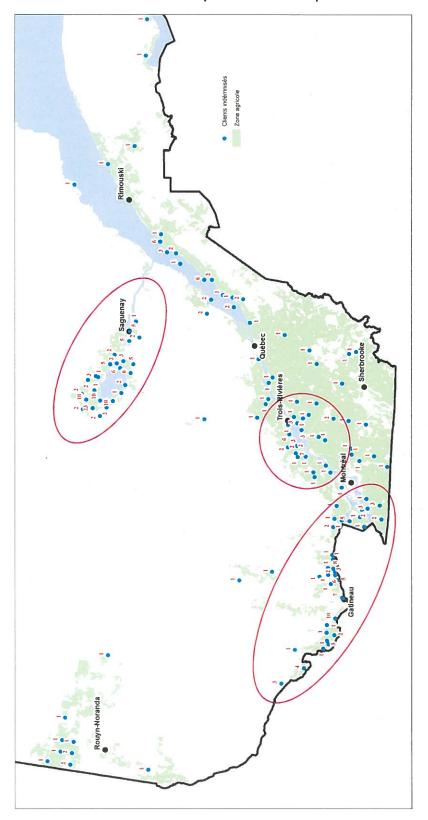




D. Géolocalisation des dossiers indemnisés :

La carte ci-dessous présente le nombre d'indemnités versées réparties en fonction des territoires municipaux (chaque point bleu représente une municipalité).

Nombre d'indemnités versées par territoires municipaux en 2018



Explication des types de constat de dommages :

> Travaux urgents:

 Travaux effectués pour réduire ou éliminer la perte causée à une récolte par un élément couvert par l'assurance et indemnisé

Ex. : Passage de machinerie, reprise de semis, plantation, etc.

> Baisse de rendement :

• Baisse de rendement suite à l'exécution de travaux urgents

Ex. : La date de ressemis du maïs-grain oblige un producteur à utiliser un hybride de maïs avec moins d'unités thermiques maïs (UTM), l'éventuelle baisse de rendement reliée au choix de l'hybride sera indemnisée.

> Baisse de rendement : Intensité broutage 10 à 74,9% : (foin seulement)

- Manque des feuilles sur le plant
- Tiges coupées sans être rasées
- Broutage sévère ponctuel sur de très petites superficie
- Peu de différences dans l'avancement de la végétation sur les surfaces affectées vs non affectées

> Baisse de rendement : Intensité broutage 75% et plus : (foin seulement)

- Végétation rasée près du sol
- · Plants rongés près du collet
- Feuilles broutées sur l'ensemble de la plante
- Prairies jaunies sur de grandes superficies suite au passage de la sauvagine

ACTIVITÉS RÉGIONALES - PROGRAMME D'EFFAROUCHEMENT DES OISEAUX MIGRATEURS EN MILIEU AGRICOLE 2019-2020

FÉDÉRATION RÉGIONALE	PÉRIODE	NOMBRE D'HEURES	NB COORDO.	NB D'EFFAR.	OIES	BERNACHES	AUTRES ESPÈCES	AUTRES ESPÈCES	TOTAL DES ACTIVITÉS	MÉTHODE	COMMENTAIRE
BAS SAINT-LAURENT	29 avril au 28 mai	1 025	2	6	520	115	0		635	pistolet de départ	-125 km de territoire d'Est en Ouest2 secteurs et 1 coordonnateur/effaroucheur par secteur Les effaroucheurs patrouillent le territoire. Les coordonnateurs ont des cellulaires pour répondre aux appels ponctuels des producteurs Rappel des consignes du programme aux effaroucheurs Service très apprécié des producteurs qui ont été avisés par lettre avant le début des activités Un rappel a été fait aux producteurs qui ont des ententes avec des chasseurs de façon à favoriser la cohabitation avec les effaroucheurs.
CAPITALE NATIONALE	27 avril au 6 juin	39	0	1	7	69	16	grues, corneilles	92	VTT et chien	- Absence de promotion du service d'effarouchement considérant l'incertitude liée au renouvellement du PEOMMA Il y a eu des activités sur la Côte-Nord mais pas pour le secteur entre Neuville et Saint-Augustin-de-Desmaures. Les producteurs ont grandement déploré cette situation. Des suggestions ont été proposées afin de répartir le risque financier entre les producteurs et les instances concernées, mais aucune entente n'a été conclue et les producteurs de cette région n'ont pas pu bénéficier du service d'effarouchement cette année Selon l'effaroucheur, c'est la première année que les bernaches restent aussi longtemps.
CENTRE-DU-QUÉBEC	15 avril au 28 mai	1 089	1	7	530	879	36	dindons et canards	1445	pistolet de départ	- Utilisation du budget restreinte étant donné l'incertitude liée au renouvellement du PEOMMA. Conséquemment, la fédération a moins dépensé cette année en ressources et en activités d'effarouchement. et a a été loin de l'objectif qu'elle s'était donné. Moins de territoire a été couvert. Globalement, l'effarouchement est considéré comme moins efficace cette année.

ACTIVITÉS RÉGIONALES - PROGRAMME D'EFFAROUCHEMENT DES OISEAUX MIGRATEURS EN MILIEU AGRICOLE 2019-2020

FÉDÉRATION RÉGIONALE	PÉRIODE	NOMBRE D'HEURES	NB COORDO.	NB D'EFFAR.	OIES	BERNACHES	AUTRES ESPÈCES	AUTRES ESPÈCES	TOTAL DES ACTIVITÉS	MÉTHODE	COMMENTAIRE
CHAUDIÈRE-APPALACHES	20 avril au 20 mai	1 242	1	9	324	71	0		395	pistolet de départ et parfois VTT	- 155 km séparé en deux secteurs d'Ouest (4 effaroucheurs) en Est (6 effaroucheurs), soit de Lotbinière à Saint-Roch-des-Aulnaies, et vers le Sud, jusqu'à Saint-Bernard dans la MRC de La Nouvelle-Beauce Effarouchement 7 jours sur 7 dans les ZIC de Cap-Saint-Ignace et de Montmagny Patrouille + réponse aux appels de producteurs Pistolets de départ et parfois VTT Bernaches davantage présentes dans les secteurs de Lotbinière et de Beaumont Rappel des consignes du programme aux effaroucheurs Service très apprécié des producteurs qui ont été avisés par lettre avant le début des activités Un rappel a été fait à ceux qui ont des ententes avec des chasseurs de façon à favoriser la cohabitation avec les effaroucheurs.
LANAUDIÈRE	16 au 26 mai	18	1	2	5	0	0		5		- Printemps marqué par des accumulations d'eau majeures, ce qui a retardé les semis et entraîné une baisse des oiseaux migrateurs. En conséquence, le printemps 2019 ne saurait être une année de référence en ce qui concerne les besoins habituels d'effarouchement En raison du départ du coordonnateur, l'effarouchement a été fait en fonction des appels des producteurs. Plusieurs producteurs ont effarouché eux-mêmes, cependant ils n'ont pas comptabilisés leurs interventions.
MAURICIE	26 avril au 11 juin	619	1	8	186	424	0		610	pistolet de départ et VTT	- Deux secteurs (Est et Ouest) mais activités essentiellement dans le secteur Ouest Un coordonnateur/effaroucheur pour le secteur Ouest Présentation faite aux syndicats de base. Un courriel a été envoyé à tous les administrateurs de la Fédération régionale La Fédération régionale a produit un texte d'information publié dans le blogue, le Facebook et l'infolettre de la Fédération. Un communiqué a aussi été envoyé aux médias Les outardes se sont intégrées continuellement aux oies blanches qui elles semblaient présentent plus en début de saison.

ACTIVITÉS RÉGIONALES - PROGRAMME D'EFFAROUCHEMENT DES OISEAUX MIGRATEURS EN MILIEU AGRICOLE 2019-2020

FÉDÉRATION RÉGIONALE	PÉRIODE	NOMBRE D'HEURES	NB COORDO.	NB D'EFFAR.	OIES	BERNACHES	AUTRES ESPÈCES	AUTRES ESPÈCES	TOTAL DES ACTIVITÉS	MÉTHODE	COMMENTAIRE
MONTÉRÉGIE	5 avril au 22 mai	916	1	6	76	1223	15	dindon sauvage et canards	1314	pistolet de départ	 - Activités sur deux secteurs (Ouest et Bord du fleuve) par patrouille et sur appels. - Arrivée et départ des oies plus hâtifs mais présence de bernaches résidentes et leur nombre en augmentation. - Oies plus nombreuses qu'en 2018. - En l'absence de confirmation de financement cette année, l'information par communiqué n'a pas été réalisée.
OUTAOUAIS-LAURENTIDES	13 au 31 mai	699	1	5	0	1569	0		1 569	pistolet de départ et VTT	- Effarouchement dans les MRC de Papineau, Collines de l'Outaouais et Pontiac. - Correspondance avec UPA, Sureté du Québec et agents de la faune. - Suivi auprès des producteurs et des effaroucheurs.
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1 au 30 mai	1 145	1	9	428	292	41	grues, canards	761	pistolet de départ, chien	- Arrivée tardive et départ rapide de grande quantité de la sauvagine Effarouchement par patrouille et sur appels. Grand territoire à couvrir (Saguenay et Lac-St-Jean) Lettre envoyée aux producteurs pour les aviser du début des opérations d'effarouchement Communiqué envoyé aux médias pour souligner au public le début de la saison d'effarouchement Des correspondances ont été acheminées aux différents corps policiers afin de les aviser de la présence d'effaroucheurs sur le territoire Entrevue de l'UPA avec Radio-Canada sur les activités d'effarouchement Présence accrue de la Grue.
TOTAL 201-2020	5 avril au 11 juin	6 792	9	53	2 076	4 642	108		6 826		
TOTAL 2018-2019	3 avril au 9 juin	7 404	10	59	2 798	5 212	151		8 161		

Source: CDAQ - 18 Septembre 2019

Note:

Avant le début des activités, rappel des consignes, du fonctionnement et des objectifs du programme aux effaroucheurs. Les producteurs sont avisés que des effaroucheurs seront présents dans leurs champs. Les coordonnateurs communiquent régulièrement avec la responsable du projet à la Fédération régionale pour assurer un suivi de la présence des oies sur le territoire. De plus, les feuilles de temps et les registres de données sont vérifiés.

Plan d'action 2013-2018

L'Oie des neiges au Québec Plan d'action 2013-2018 Issu d'un atelier de travail réalisé en janvier 2012 et

Issu d'un atelier de travail réalisé en janvier 2012 et regroupant les membres de la Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges



Canadä

Josée Lefebyre

Service canadien de la faune 19 septembre 2019









VOLET 'AGRICOLE'

 Documenter les pratiques agricoles pouvant réduire les dommages par les oies



VOLET 'SUIVI'

- Compiler les données d'effarouchement et améliorer leur collecte
- Quantifier l'effet des techniques de chasse (rampement vs succès, rampement vs déplacements)
- Identifier les besoins d'analyses croisées

VOLET 'RELATION AGRICULTEURS-CHASSEURS'

- Élaborer un système de réseautage entre agriculteurs et chasseurs ainsi que de partager l'information sur l'activité des effaroucheurs
- Diffusion d'informations sur les observations et l'effarouchement aux chasseurs
- Élaborer et diffuser un répertoire de sites/périodes d'activités pour de prélevements fauniques

VOLET 'GESTION RÉGIONALE'

- Création de tables de concertation régionales
- Faire des portraits économiques régionaux de la GON
- Établir des plans intégrés de prévention des dommages régionaux
- Adapter les façons de gérer aux réalités locales/régionales
- Utiliser l'expertise des organisations pour faciliter la mise en place de programmes régionaux
- Explorer les mécanismes pour que les observateurs et industries touristiques contribuent à un fond pour la portion manquante d'indemnisation aux agriculteurs
- Développer des incitatifs financiers pour la participation des agriculteurs à des initiatives régionales
- Susciter l'intérêt du public pour la Grande Oie des neiges



Effarouchement des oiseaux migrateurs

Présenté à Tiphaine Morel (CDAQ)

Date 22 octobre 2019

Agenda

- 1. Entente de service
- 2. Le projet
- 3. Échéancier sommaire
- 4. Prochaines étapes















Objectifs

Améliorer la gestion du programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs à l'aide d'un outil technologique qui permettra:

- 1. D'unifier et de centraliser l'information, afin de faciliter le processus de gestion.
- 2. Aux fédérations régionales de l'UPA de faire la gestion de leurs prévisions budgétaires et de leurs dépenses.
- 3. Au CDAQ de suivre les dépenses en temps réel.
- 4. Au CDAQ d'assigner les budgets et de suivre les dépenses des fédérations régionales de l'UPA qui reçoivent trop de fonds pour le nombre d'activités d'effarouchement, afin de redistribuer les budgets aux fédérations régionales où le besoin dépasse les estimations initiales.

































- 1. Planifier les budgets
- 2. Saisir les dépenses:
 - Main d'œuvre
 - Frais de déplacement
 - Matériel et équipement
 - Frais d'administration et autres dépenses

Section CDAQ

- 1. Assigner les budgets aux fédérations
- 2. Suivre les dépenses par fédération:
 - Main d'œuvre
 - Frais de déplacement
 - Matériel et équipement
 - Frais d'administration et autres dépenses
- 3. Modifier les budgets initiaux (le cas échéant)















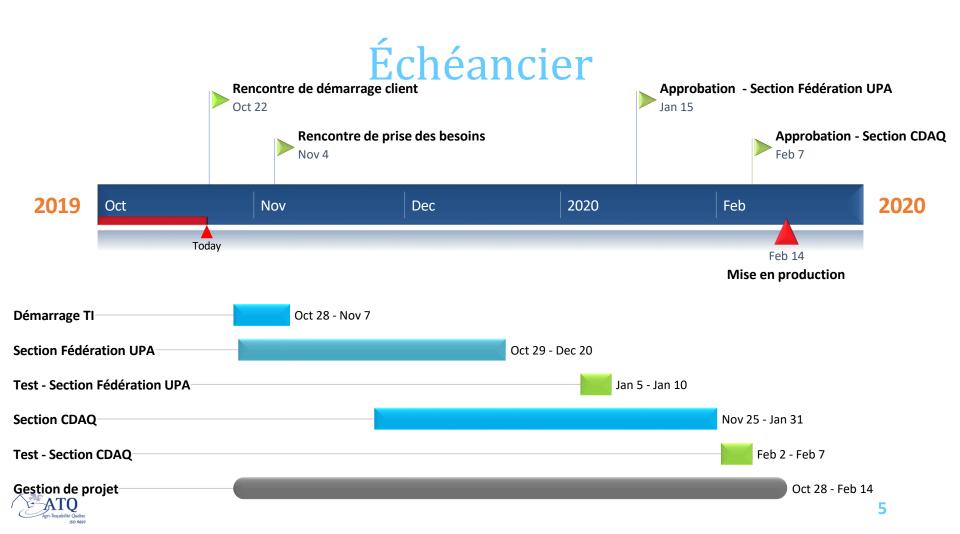












Échéancier

Rencontres:

- 22 octobre: Rencontre de démarrage (réviser l'entente, préciser les objectifs et valider l'échéancier).
- Semaine du 4 novembre: Rencontre de prise des besoins avec une fédération régionale de l'UPA.

Tests:

- Semaine du 5 janvier: Section Fédération UPA
- Semaine du 2 février: Section CDAQ

Approbations par le client:

- 15 janvier 2020: Section Fédération UPA
- 7 février 2020: Section CDAQ
- Après chaque rencontre, un résumé des discussions sera transmis au CDAQ pour approbation.
- Un rapport d'avancement sera fourni au CDAQ toutes les 3 ou 4 semaines selon les besoins.
- D'autres rencontres pourront être envisagées au besoin. Soit en personne ou en téléconférence avec partage d'écran pour démontrer la solution et les tests à faire.



Prochaines étapes

- Signature de l'entente
- Semaine du 28 octobre: Démarrage TI- Configuration des environnements et début du développement des fonctions communes (Authentification, déconnexion, gestion des utilisateurs)
- Semaine du 4 novembre: Rencontre de prise des besoins



Merci!

